

# SEPTEMBRE

## REVUE DE L'ANNÉE

**YEMEN:** Après le plaidoyer de la société civile, l'ONU a mis sur pied un groupe indépendant chargé d'enquêter sur les violations des droits humains dans le conflit au Yémen.



**MEXIQUE:** La société civile a été à l'avant-garde de la réponse après que deux tremblements de terre mortels ont frappé le pays.

**CARAÏBES:** La société civile a également été la première à réagir lorsque des ouragans dévastateurs ont frappé les Caraïbes.

**KENYA:** Dans une rare démonstration d'indépendance judiciaire, la Cour suprême du Kenya a insisté pour que l'élection présidentielle soit renouvelée.

**AFRIQUE DU SUD:** La société civile a remporté une victoire juridique importante, remportant un procès pour obliger les partis politiques à révéler l'origine de leurs fonds.

**UGANDA:** Au milieu des tentatives controversées de modifier la constitution pour permettre au président Yoweri Museveni de se présenter à nouveau, la société civile a été la cible d'une série de descentes de police.



**NATIONS UNIES:** Le rôle prépondérant du secteur privé à l'Assemblée générale des Nations Unies a suscité l'inquiétude de nombreux membres de la société civile.

Pendant le mois de septembre plusieurs mouvements se sont déroulés dans le monde. Ils ont été très bien accueillis par la société civile et avaient pour but la lutte contre l'impunité concernant les violations flagrantes des droits de l'homme. Finalement, après des années de revendications de la société civile, les Nations unies ont chargé un groupe indépendant d'experts d'enquêter sur les violations des droits de l'homme au **Yémen**. Autre pas dans la lutte contre l'impunité : la Commission d'enquête des Nations unies sur le Burundi, dans son **rapport** publié en septembre, a conclu qu'il existait des motifs raisonnables pour croire que des crimes contre l'humanité avaient été commis, notamment des exécutions extrajudiciaires, des arrestations et des détentions arbitraires, des cas de torture, des violences sexuelles, des traitements cruels, inhumains et dégradants et des disparitions forcées. Bon nombre de ces violations visaient des militants de la société civile. Suite à un vote du CDH pour étendre le mandat de la Commission, le gouvernement du Burundi a montré son mépris pour les règles internationales en rejetant la Commission et en argumentant qu'elle faisait partie d'une conspiration internationale contre le Burundi. Le mois suivant, la CPI a ouvert une **enquête** sur les crimes contre l'humanité au Burundi. Cependant le gouvernement a déclaré qu'il n'était pas disposé à coopérer.

Ce même mois, **la Cour suprême du Kenya** a surpris le monde entier avec une démonstration d'indépendance judiciaire : elle a déclaré que les élections présidentielles du pays devaient être réorganisées, alors que l'espace politique et civique du Kenya reste tendu et contesté. **La société civile sud-africaine** a remporté une victoire dans le domaine de la reddition de comptes, obtenant gain de cause devant les tribunaux pour que les partis politiques révèlent les sources de leur financement.

La campagne annuelle **SPEAK!**, convoquée par CIVICUS, a vu se dérouler du 22 au 25 septembre quatre jours d'action mondiale, montrant l'espoir et le pouvoir qui surgissent lorsque les peuples s'unissent au-delà des frontières et parlent d'une seule voix. Plus de 46 000 personnes ont participé à 232 événements dans 65 pays, tandis que plus de 7,5 millions de personnes ont été touchées à travers internet. Des manifestations silencieuses se sont tenues de l'Indonésie à la Macédoine, le mot dièse #TogetherWeSpeak est

devenu tendance dès les Pays-Bas à l'Ouganda, et des chants de liberté et de résistance ont retenti de la Tunisie au Venezuela. **SPEAK!** est une campagne mondiale de sensibilisation aux attaques croissantes contre les libertés fondamentales, en faveur de la suppression des barrières de division et dont le but est la construction d'une solidarité internationale.

En septembre, après un long retard, il a été annoncé que les femmes en Arabie Saoudite auraient le **droit de conduire**. Ce changement bienvenu fait partie d'une série de réformes introduites par le prince héritier Mohammad bin Salman, qui a pris le pouvoir de facto en juin et s'est engagé à **réduire** la dépendance pétrolière de son économie en promouvant les industries du divertissement, de l'informatique et des services, d'où le besoin de certaines réformes sociales et politiques. Cependant, la société civile et les défenseurs des droits de l'homme, y compris les défenseurs des droits des femmes, ont continué à faire face à de graves problèmes. Parmi les violations de droits qui ont pu être documentées dans cet analyse on trouve des exécutions, l'exportation de la répression vers le Bahreïn et le Yémen et le déni de la liberté d'expression. Ainsi, en août, 11 militants de l'Association saoudienne pour les Droits politiques et civils, interdite depuis 2013, ont été condamnés à un total de 105 ans de prison et à 94 ans d'interdiction de voyage en raison de leurs activités pacifiques en faveur des droits de l'homme. Septembre a également vu se produire **plusieurs arrestations** d'universitaires, d'ecclésiastiques et d'écrivains, montrant le long chemin que doit encore parcourir l'Arabie saoudite si elle veut que ses objectifs de réformes et ses ambitions post-pétrolières soient pris au sérieux.

Autre indication **des défis** auxquels **sont** confrontés les défenseurs des droits des femmes : **Rajkumari Upadhaya**, une militante népalaise, a été attaquée par une foule, agressée et accusée d'être une sorcière. Elle combat les violences conjugales et la persécution des femmes accusées de sorcellerie. Un policier aurait été impliqué dans l'attaque.

Le 16 septembre, l'éminente journaliste d'investigation **Daphne Caruana Galizia** a été assassinée par une voiture piégée à Malte, lors d'une attaque censée porter les marques d'un assassinat de type mafieux. Daphne

avait travaillé à démasquer la corruption des dirigeants politiques et des fonctionnaires maltais, et leurs liens avec le crime organisé et les pratiques commerciales douteuses grâce aux preuves fuitées dans les Panama Papers. Elle avait affirmé l'existence d'une complicité de haut niveau dans des pratiques telles que la vente de passeports maltais, le blanchiment d'argent et la participation criminelle organisée dans la lucrative industrie du jeu du pays. Le Premier ministre Joseph Muscat et son parti au pouvoir étaient fréquemment ciblés par le travail de Daphne. La famille de Daphne a lancé **une action en justice** contre la police maltaise en argumentant que l'enquête sur l'attaque était dirigée par quelqu'un qui avait été ciblé par les articles critiques de la journaliste. En octobre, le Réseau de la société civile de Malte a organisé une manifestation dans la capitale, La Valette, pour demander justice pour Daphné. En décembre, 10 personnes ont été arrêtées soupçonnées d'être impliquées dans le meurtre. Un procès était en cours au moment de la rédaction de ce rapport.

Ailleurs, des changements dans les lois et les constitutions ont inquiété la société civile. Le parlement de Géorgie a voté une **nouvelle constitution** en septembre ; celle-ci permettra de faire évoluer son système politique vers un régime parlementaire dans lequel le président sera élu de manière indirecte. Les partis d'opposition **ont quitté le parlement** en signe de protestation, se plaignant que, comme pour les changements constitutionnels dans d'autres pays, les véritables intentions étaient de maintenir le parti du gouvernement au pouvoir. Bien que la société civile ait été impliquée dans les consultations sur la constitution, leurs principales contributions semblaient avoir été ignorées au cours des derniers changements. Outre l'absence d'un large consensus politique sur la constitution, des inquiétudes subsistent quant à l'indépendance de la justice, au pluralisme des médias et à l'absence de reddition de comptes au sein des organes chargés de l'application de la loi et de la sécurité.

En Moldavie, on a craint que les amendements proposés à **une nouvelle loi** puissent compliquer la tâche des OSC pour recevoir des fonds de l'étranger, et introduire de nouvelles et onéreuses exigences d'information avec de lourdes

pénalités en cas de non-conformité. Les OSC ont également **manifesté** tout au long de 2017 contre les propositions de modification du système électoral : les opposants craignaient une fois de plus une augmentation du pouvoir des partis dominants. Les manifestants opposés à ces propositions ont dénoncé des cas d'**intimidation** et d'**exclusion** de la couverture des médias publics. En septembre, **les amendements** adoptés sur la Loi sur les ONG au Monténégro ont suscité des inquiétudes puisqu'elle accorde à l'État de nouveaux pouvoirs pour refuser l'inscription de nouvelles OSC et réduit le soutien financier de l'État aux OSC.

Le gouvernement d'Haïti a annoncé qu'il avait **interdit** à plus de 250 OSC d'opérer dans le pays, en argumentant qu'elles étaient déconnectées des besoins et des priorités des citoyens haïtiens. Le gouvernement a déclaré que le travail des OSC devait suivre ses directions, éveillant ainsi des inquiétudes. En Ouganda, de **nouveaux épisodes** de répression contre la société civile ont entraîné des rafles dans les bureaux de plusieurs OSC, au milieu d'une controverse sur des mesures visant à modifier les règles électorales afin de permettre au président sortant de se présenter à nouveau.

Un projet de loi introduit en Papouasie-Nouvelle-Guinée **a menacé** d'ôter à la Commission indépendante contre la corruption le pouvoir d'arrêter et de poursuivre les personnes soupçonnées de corruption et d'octroyer au Premier ministre la capacité de nommer les membres de la Commission, compromettant gravement son autonomie. Suite aux revendications de la société civile, le gouvernement a annoncé qu'il n'allait pas poursuivre ces changements. La société civile tunisienne n'a pas eu cette chance : la **Loi sur la Réconciliation administrative**, accordant l'amnistie aux fonctionnaires qui ont bénéficié de la corruption pendant la longue dictature tunisienne, a été approuvée par le parlement. La société civile, notamment le mouvement Manich Msamah (« Nous ne pardonnerons pas », en français), a mené une vigoureuse **campagne** contre cette loi au motif qu'elle ne rendra pas service à la naissante démocratie tunisienne. Après le vote du parlement, environ 3 000 personnes ont manifesté, malgré la présence des forces de sécurité qui bloquaient leur parcours.

Des manifestants se sont rassemblés devant l'Assemblée nationale du Guatemala pour **exiger** la démission des dirigeants politiques ayant soutenu une loi affaiblissant les dispositions du Code pénal contre la corruption. Les manifestants ont été dispersés à l'aide de gaz lacrymogènes. Par la suite, la Cour constitutionnelle a **suspendu** la nouvelle loi, laquelle aurait permis à de nombreuses personnes condamnées pour corruption de se retrouver en liberté. Le mois précédent, le président Jimmy Morales avait tenté de renvoyer le chef de la Commission internationale contre l'impunité (organe indépendant et soutenu par l'ONU) après avoir commencé à enquêter sur le financement de sa campagne électorale de 2015. Le président Morales était bien conscient du pouvoir de la Commission : ses enquêtes acerbes sur la corruption endémique au Guatemala ont alimenté l'indignation publique qui a **évincé son prédécesseur**.

Au Royaume-Uni, la société civile a **exprimé sa consternation** lorsque le gouvernement a annoncé qu'il n'apporterait aucune modification à la controversée Loi sur le lobbying, et cela malgré de nombreuses recommandations formulées dans un rapport commandé par le gouvernement. La loi, qui se concentre sur les OSC mais pas sur les intérêts commerciaux, limite les campagnes de la société civile pendant les périodes électorales. Cette loi a été **critiquée** par une coalition de 160 OSC et par le CDH. D'ailleurs, les OSC ont **dénoncé** l'effet dissuasif et d'autocensure engendré par cette loi pendant les élections de juin au Royaume-Uni. Les inquiétudes de la société civile ont également porté sur le danger d'une mainmise de l'État sans supervision adéquate, au moment où le Royaume-Uni réécrit ses lois pour sa sortie de l'UE. En réponse, plus de 70 OSC ont formé une **nouvelle alliance** pour examiner le projet de loi de retrait de l'UE et pour résister à une concentration du pouvoir exécutif.

En Irlande également, les OSC ont exprimé leur inquiétude face à un **resserrement** apparent des règles sur les campagnes de la société civile et les levées de fonds. Deux OSC, Amnesty International Irlande et Education Equality, ont été invitées à restituer des dons internationaux destinés aux campagnes au risque de se voir infliger des sanctions pénales. Ce

changement menace en particulier les OSC faisant campagne pour les droits à l'avortement. Le mois suivant, la société civile australienne a lancé une **campagne** contre les propositions de son gouvernement visant à interdire ou à limiter l'utilisation des dons internationaux pour des actions revendicatives. En plus des répercussions sur la capacité de la société civile à exercer des fonctions de contrôle et de revendication dans ces pays, on craignait que des gouvernements moins démocratiques puissent invoquer ces mesures régressives pour justifier leurs attaques contre la société civile ; ainsi les dons faits à Amnesty International Irlande provenaient de l'**Open Society Foundations**, réseau soutenu par George Soros et attaqué dans d'autres pays (*voir juin*).

Au Turkménistan, le gouvernement a intensifié sa répression contre la société civile avant d'accueillir les **Jeux asiatiques des sports en salle et des arts martiaux**. Ces jeux se sont déroulés à un moment de difficulté économique pour l'État, remettant en question ses priorités, tout en risquant de mettre en lumière son lamentable bilan en matière de droits de l'homme. Certains journalistes étrangers prévoyant de couvrir les jeux se sont vu retirer ou refuser leur accréditation, et ceux qui étaient présents ont dû être accompagnés en tout temps et ont été invités à signer un contrat où ils s'engageaient à ne pas diffuser d'informations négatives. La période précédant les jeux a également été marquée par de nombreux exemples de harcèlement et de surveillance des militants ainsi que par la participation forcée de personnes aux cérémonies et aux répétitions. Un participant involontaire aurait succombé à une insuffisance cardiaque après avoir été contraint de rester debout au soleil pendant des heures durant une répétition. D'autres mobilisations forcées ont été constatées le **jour de l'an**.

En Jamaïque, une **fusillade policière** au sein de la communauté de Granville a déclenché des manifestations de colère au cours desquelles des résidents ont allumé des feux et bloqué des routes. Des manifestations ont également eu lieu en Arménie, où des étudiants ont **manifesté** contre les changements proposés à la loi de conscription militaire, et au Pérou, où des centaines de personnes ont **défilé** sur les rues de la ville de Huaral, en colère contre le

permis d'exploration accordé à une société minière dans une zone abritant une importante source d'eau. Le Swaziland a été le théâtre de plusieurs **manifestations** en septembre concernant les problèmes des étudiants et en faveur de réformes démocratiques et socio-économiques. L'Université du Swaziland a été fermée par la police, des étudiants ont été expulsés de force et neuf autres ont été arrêtés.

Dans la ville de Jyväskylä, en Finlande, la police a utilisé **des sprays au poivre** en réponse à des personnes qui ont tenté d'empêcher la déportation d'une famille afghane. Cet incident est survenu à un moment de tension croissante et de polarisation sur les questions de race et de migration en Finlande. Ces tensions ont été observées dans toute l'Europe, notamment en Allemagne, où les élections de septembre ont vu le parti de l'extrême droite Alternative für Deutschland (abrégié en AfD) entrer au parlement pour la première fois. L'AfD **est arrivé en troisième position** avec 12,6% des suffrages, tandis que le nombre de voix récoltées par les deux principaux partis allemands ont diminué. Le résultat, en ligne avec des tendances internationales plus larges, coïncide avec le rejet de la politique conventionnelle ressenti par beaucoup de gens qui décident d'embrasser des positions plus extrêmes ; fait troublant pour beaucoup dans la société civile, compte tenu de la nature raciste et xénophobe des politiques de l'AfD. Après les élections, les principaux partis allemands ont eu du mal à se mettre d'accord afin de former une coalition. Pendant ce temps, les électeurs de deux des régions les plus riches d'Italie, la Lombardie et la Vénétie, ont voté dans plusieurs **référendums** en faveur d'une plus grande autonomie vis-à-vis du gouvernement central ; un résultat perçu comme encourageant pour le parti anti-immigrés, la Ligue du Nord.

Bien que le gouvernement central irakien l'ait déclaré illégal, un référendum sur l'indépendance a été organisé au Kurdistan irakien au mois de septembre. Sans surprise, le vote s'est porté massivement en faveur de l'indépendance. Les espaces d'exercice de la liberté d'expression **ont souffert** pendant le référendum : plusieurs chaînes de télévision se sont vues empêchées de diffuser et des journalistes ont été harcelés. Après le référendum et au fur et à mesure que les tensions entre les gouvernements du Kurdistan irakien

et de l'Irak se sont intensifiées, les journalistes ont continué à se trouver pris pour cible. En octobre, le caméraman Arkan Sharif a été tué lorsqu'un groupe non identifié a pris d'assaut sa maison.

Le Kazakhstan a été un autre endroit où la liberté d'expression est restée fortement restreinte. **Zhanbolat Mamay**, rédacteur en chef du journal d'opposition Tribuna-Sajasi Kalam, a été reconnu coupable d'accusations douteuses de blanchiment d'argent. Après avoir purgé sept mois de détention, il a été libéré, mais avec une peine de 120 heures de travail forcé, des restrictions à la liberté de mouvement et une interdiction de pratiquer le journalisme pendant trois ans ; une sanction incohérente avec le délit supposée. Cette action fait partie d'une série de restrictions imposées aux journalistes, y compris des détentions psychiatriques forcées, des poursuites pour diffamation et des interruptions d'accès aux réseaux sociaux.

En Serbie, alors que les menaces contre les journalistes se multiplient, plusieurs médias et organisations de la société civile ont noirci leurs sites Web ou ont **cessé leurs activités** le 28 septembre. Cette protestation a été lancée après que le site d'information Vranjske a annoncé qu'il fermait à cause de la pression économique et politique de l'État. Au Ghana, le régulateur des médias a **fermé** 34 stations de radio et a infligé des amendes à 97 autres pour non-renouvellement de leurs licences trois mois avant leur expiration. Parmi celles-ci, beaucoup étaient alignées avec le principal parti de l'opposition, entraînant des poursuites et une tentative de manifestation le mois suivant, pour laquelle la police a refusé de donner son accord. Au Lesotho, le gouvernement a annoncé la **fermeture** de la station de radio MoAfrika FM ; son propriétaire, Candi Ramainoane, a ensuite été arrêté pour diffamation. La correspondante de la South Africa Broadcasting Corporation au Lesotho, Nthakoana Ngatane, a également fui le Lesotho après avoir reçu des menaces de mort alors qu'elle informait sur l'agitation politique au pays.

Le Vietnam reste un pays où il est dangereux de s'exprimer sur les réseaux sociaux. En septembre, le journaliste citoyen et cofondateur de l'Association des anciens prisonniers de conscience catholiques, **Nguyen Van Oai**, a été

condamné à cinq ans de prison et à quatre ans d'assignation à résidence pour des délits commis pendant sa libération conditionnelle concernant un jugement précédent. Il s'était servi de Facebook pour faire campagne pour la justice sociale et la libération des prisonniers politiques. Son emprisonnement s'inscrit dans le cadre d'une répression plus large contre les voix dissidentes en amont de l'organisation, en décembre, du Sommet pour la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique par le Vietnam. Ainsi, en novembre, le pays comptait **plus de 100** prisonniers politiques sous les barreaux. **Trois activistes** ont été arrêtés après avoir rencontré une délégation de l'UE avant le Dialogue annuel UE-Vietnam sur les Droits de l'homme. Pour la seule année 2017, au moins 25 cyberactivistes ont été arrêtés, dont **Nguyen Van Hoa**, qui a été condamné à une peine de prison particulièrement lourde, sept ans, après avoir écrit sur un déversement de produits chimiques qui a causé des dommages environnementaux généralisés. **Raleva**, un autre défenseur des droits environnementaux ayant passé du temps derrière les barreaux, a été arrêté après avoir dénoncé les activités d'une société minière chinoise.

**Les ouragans Irma et Maria** ont causé une dévastation sans précédent dans un certain nombre de petites îles des Caraïbes et **deux séismes de forte magnitude au Mexique** ont fait des centaines de morts et des milliers de blessés. Ces catastrophes ont suscité des réponses de la société civile impressionnantes et ont soulevé des questions sur le gouvernement et l'efficacité de la reconstruction.

Lors de l'**Assemblée générale des Nations unies à New York**, la société civile a salué le soutien exprimé par de nombreux États à l'Accord de Paris, au mépris de la position du président Trump. Les États ont également apporté un large soutien aux propositions de réforme de l'ONU, cependant la société civile était préoccupée par l'espace clair et croissant accordé aux intérêts du secteur privé lors de l'événement. Dans un autre développement inquiétant pour la société civile, **Vitit Muntarbhorn** a démissionné de son rôle de premier Expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre après un an de mandat seulement. Il a évoqué des raisons de santé et familiales, mais il a également déclaré que des opposants avaient rendu ce rôle très

difficile, de nombreux États restants **fortement opposés** à l'existence de ce poste. La création de ce poste avait été une victoire majeure pour la société civile, lui permettant de travailler avec les États qui y étaient favorables ; et cette démission a fait appréhender que le poste pourrait maintenant être renégocié ou du moins rester farouchement contesté.

## YÉMEN : UNE LUEUR D'ESPOIR INTERNATIONALE AU MILIEU D'UN CONFLIT EN COURS

En septembre a eu lieu un possible percé au niveau international concernant le conflit de longue date qui sévit au **Yémen**. Le conflit a ses origines dans la révolution yéménite de 2011 qui a conduit à l'éviction du président Ali Abdullah Saleh après plus de deux décennies au pouvoir, et s'est intensifié en 2015 lorsque des forces rivales ont entamé une lutte brutale pour le contrôle du pays. En septembre, le CDH a adopté une résolution créant un groupe d'experts indépendants chargé d'enquêter sur les violations des droits de l'homme commises par toutes les parties impliquées dans le conflit. Le groupe a le mandat de surveiller et d'informer sur les droits de l'homme, d'examiner les violations, d'établir les faits de violations et d'identifier les responsables. Ses **trois membres** ont été désignés en décembre.

Bien qu'offrant un compromis, cette résolution ne répond pas aux demandes d'une commission d'enquête à grande échelle réclamée par de nombreux membres de la société civile. Approuvée malgré la farouche opposition du gouvernement saoudien, qui avait tenté de limiter la réponse à une enquête nationale inoffensive, elle pourrait rendre possible une remise en cause l'impunité généralisée qui a caractérisé ce conflit. **Phil Lynch**, du **Service International pour les Droits de l'Homme (ISHR)**, signale que cela a été rendu possible après des années de revendications intensives de la société civile :

Pour beaucoup au sein de la société civile, cette décision, prise par consensus pendant la 36<sup>ème</sup> session du CDH, d'établir un organisme d'enquête indépendant sur le conflit au Yémen, a été le point marquant de 2017, bien qu'il s'agisse d'une décision qui aurait dû être prise au moins deux ans auparavant conformément aux appels lancés par le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. L'organe – composé d'éminents experts internationaux et régionaux – est mandaté pour enquêter sur les crimes de guerre et sur d'autres violations perpétrées par toutes les parties impliquées dans le conflit, en vue de promouvoir la prise de responsabilités et de prévenir de futurs abus. Ces crimes incluent le bombardement de civils, la torture et les disparitions forcées, l'utilisation de mines terrestres et de bombes à fragmentation, ainsi que le refus d'accès à la nourriture, à l'eau et à l'aide humanitaire, entre autres privations.

L'adoption de la résolution a été suivie d'une vague de revendications soutenue menée par une coalition de plus de 60 OSC internationales, régionales et yéménites, et complétée par la direction morale d'un groupe d'États dirigé par les Pays-Bas, la Belgique, le Canada, l'Irlande et le Luxembourg. Significative en soi, l'adoption de la résolution a également envoyé un message fort aux pays comme l'Arabie saoudite : appartenir au CDH n'est pas une garantie contre le contrôle exercé par cet organisme et peut même exposer un pays à une attention internationale accrue.

Comme le montre la longue impasse internationale, ce conflit n'est pas limité au seul Yémen. Bien que ses origines soient dans une bataille à trois bandes pour le pouvoir et le territoire entre le gouvernement du président Abdu Rabbu Mansour Hadi, les forces houthies (jadis alliées à l'ancien président Ali Abdullah Saleh, contre lequel elles se sont retournées pour finalement le tuer en décembre) et le groupe extrémiste Al-Qaïda dans la péninsule arabique, le conflit du Yémen est l'un de ceux où de nombreuses forces extérieures sont en compétition. Les citoyens yéménites sont les victimes de cette lutte internationale pour la suprématie. **Radhya Almutawakel** de l'**Organisation**



Les femmes yéménites protestent contre le conflit

Source: Getty Images

**Mwatana pour les droits de l'homme** décrit les forces internationales en jeu et les conséquences dévastatrices pour le peuple yéménite :

*Depuis que les Houthis – également connus sous le nom du groupe armé Ansar Allah – et leur ancien allié, l'ancien Président Saleh, ont pris le contrôle de la capitale, Sanaa, le 21 septembre 2014, le Yémen est entré dans une nouvelle phase du conflit armé. Le 26 mars 2015, une coalition arabe de neuf pays dirigés par l'Arabie saoudite a lancé une campagne militaire contre les forces houthies et de Saleh afin de soutenir le gouvernement du président Hadi, les États-Unis fournissant des renseignements et un soutien logistique.*

*Les forces extérieures ont joué un rôle destructeur au Yémen, soit par une intervention militaire directe, comme c'est le cas de l'Arabie saoudite et de ses alliés, soit en soutenant l'une des forces belligérantes, comme les États-Unis, le Royaume-Uni et la France qui ont soutenu l'Arabie Saoudite ou l'Iran qui a soutenu les Houthis. L'objectif déclaré de l'opération militaire lancée par l'Arabie saoudite était de restituer le président Hadi dans le pouvoir, mais ces opérations ont entraîné la destruction du pays.*

*Au lieu de promouvoir la paix au Yémen, des nations puissantes comme les États-Unis, le Royaume-Uni et la France se sont alignées du côté de l'Arabie saoudite, soit par le biais d'accords considérables sur les armes, soit à travers un soutien politique multiforme. L'un des pires résultats de cette situation a été leur lobbying contre la mise en place d'un mécanisme international d'enquête sur les violations commises par les parties belligérantes au Yémen.*

*Quant au soutien iranien aux Houthis, cette intervention fait penser à une souris courant autour d'un bâtiment résidentiel : lors de la recherche de la souris, on détruit le bâtiment ; et à la fin le bâtiment n'est pas sauvé ni la souris retrouvée.*

*Bien qu'il ait réussi à expulser les Houthis des gouvernorats du sud, l'État n'a pas encore réussi à récupérer pleinement le pouvoir dans ces zones. Aucune institution de l'État, y compris les tribunaux, n'a été remise sur pied et aucune armée nationale n'a été créée. En comparaison, la promotion des groupes armés n'a pas cessé et il est inquiétant de constater que certains d'entre eux sont des groupes religieux extrémistes et fondamentalistes.*

*Après deux années de guerre au Yémen, aucune des parties belligérantes internes ou externes n'a une vision claire de ce qu'il faut faire par la suite. Le seul fait incontestable de cette guerre est que le Yémen est devenu une catastrophe humanitaire provoqué par l'homme.*

Malgré le petit pas en avant fait en septembre, la réalité sur le terrain reste sombre pour les citoyens yéménites qui ont continué à vivre une crise humanitaire dans laquelle les répercussions du conflit ont été exacerbées par les effets du **blocus** aérien et maritimes imposés à plusieurs reprises par les forces saoudiennes, empêchant le pays d'importer de la nourriture, des médicaments et d'autres produits essentiels. Cela les a condamnés à la **famine** et à la pire **épidémie de choléra** de l'histoire moderne. Les forces saoudiennes ont permis l'entrée d'un peu d'**aide** alimentaire et d'aide médical dans le pays fin novembre, permettant ainsi une certaine amélioration des conditions de vie. De même, elles ont **rouvert** un port clé pour l'accès de l'aide alimentaire et du carburant en décembre.

Radhya nous décrits plus en détail les impacts du conflit sur les citoyens :

*L'Organisation Mwatana a documenté de graves violations des droits commises par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite qui ont entraîné la mort de milliers de civils, des femmes et des enfants principalement. Cette coalition a frappé des complexes résidentiels, des marchés publics, des sites culturels et patrimoniaux, des hôpitaux, des écoles, des ponts et des usines.*

*Nous avons documenté de nombreuses violations commises par les Houthis, y compris l'utilisation de mines terrestres dans différentes régions du Yémen. Nous avons également documenté d'autres violations, notamment des exécutions extrajudiciaires commises par les forces du président Hadi, par ses alliés et par des groupes armés.*

*Les deux parties partagent la responsabilité du bombardement aveugle de civils et d'installations civiles, du recrutement d'enfants, du blocus à l'aide humanitaire, des détentions arbitraires, des disparitions forcées, des tortures, des violations contre la liberté d'expression et contre la liberté de la presse, du harcèlement des minorités et d'autres graves violations.*

La société civile yéménite a été durement touchée par le conflit. Comme le décrit Radhya, chaque développement successif du conflit a entraîné une dégradation des conditions de la société civile :

*La société civile n'a commencé à se développer que récemment au Yémen et tous les progrès réalisés ont été entravés dans l'environnement hostile actuel, caractérisé par une forte instabilité politique et une grande violence.*

*Avant 2011, la société civile du Yémen était devenue assez forte face à un certain nombre de violations commises par le régime de Saleh. À ce moment-là, le régime de Saleh était le principal violeur des droits de l'homme, et des organisations de différentes affiliations ont pu s'unir contre ces abus. Mais après la révolution de 2011 et l'ascension de l'opposition – devenue partenaire du gouvernement –, et à cause de la multiplicité des contrevenants, ainsi que de la polarisation politique croissante, la voix de ces organisations a été considérablement étouffée et elles n'ont pas réussi à former des alliances ni à démarrer aucun type de travail en commun. Il était clair que les organisations de défense des droits de l'homme manquaient d'un minimum d'indépendance.*

*Tous les développements politiques récents ont affaibli la société civile yéménite jusqu'à des niveaux sans précédent. Les violations des droits contre les organisations et leur personnel ont augmenté de façon exponentielle et l'espace de travail qu'on leur a accordé a considérablement diminué. De nombreuses organisations de défense des droits de l'homme, d'aide humanitaire et de développement ont été contraintes de réduire leurs activités et leur personnel ou de fermer leurs portes.*

*La première arme brandie par des parties en conflit contre des OSC indépendantes et, en particulier, contre des organisations de défense des droits de l'homme, a été l'orchestration de vastes campagnes d'incitation à la haine et de diffamation à travers les réseaux sociaux ainsi que sur leurs propres réseaux privés. En diffamant des organisations de droits de l'homme indépendantes toutes les parties en conflit ont orienté l'opinion du public contre le travail fait par ces organisations et par leurs employés. L'Organisation Mwatana et notre propre personnel ont été victimes de plusieurs de ces campagnes, lancées soit par des groupes armés des Houthis ou par l'Arabie saoudite, soit par le gouvernement Hadi et ses alliés ... Tous les groupes cherchent à corrompre la société civile en établissant leurs propres organisations biaisées et en mobilisant des fonds afin de déformer le travail de la société civile et de justifier diverses violations des droits de l'homme.*

*De nombreux militants, y compris des membres de l'équipe de l'Organisation Mwatana, ont été menacés et détenus par toutes les parties en conflit. D'innombrables restrictions aux droits de l'homme ont été imposées. De même pour les activités humanitaires ou liées au développement, dans la mesure où de longues procédures et plusieurs autorisations officielles sont maintenant requises pour mener une simple activité de formation, avec de fortes chances que l'activité finisse par ne pas être autorisée même après avoir traversé tous ces tracasseries. De nombreuses restrictions ont également été imposées par*

*toutes les parties sur les voyages à destination et en provenance du Yémen ... Personne n'a tenté de protéger les OSC ou leur personnel contre les répercussions du conflit armé ; en fait, un grand nombre d'entre eux ont été mis en danger pendant l'exercice de leurs fonctions.*

Au milieu du conflit, les journalistes ont continué à courir le risque de se voir détenus ou tués. En avril **Yahya Al-Jubaihi** a été condamné à mort dans un procès à huis clos contrôlé par les forces houthies, accusé d'être un espion à la solde de l'Arabie saoudite. Il avait critiqué les actions des forces houthies. Heureusement, il a été **relâché** en Septembre, après avoir été détenu pendant près d'un an par les forces houthies. Deux journalistes, **Takieddin al-Hudhaifi** et **Wael al-Absi**, ont été tués en mai alors qu'ils couvraient des affrontements entre le gouvernement et les forces houthies. Deux autres ont été blessés. En août, les forces houthies ont enlevé et auraient torturé le journaliste **Abdel Rahim Mohsen**. Elles ont aussi arrêté et détenu le cyberactiviste **Hisham al-Omeisy**. Radhya décrit comment les abus contre la liberté d'expression se sont étendus à internet :

*Les violations de la liberté d'expression sont monnaie courante et la diversité dans les médias fait défaut. En conséquence, les réseaux sociaux sont devenus le principal débouché pour de nombreuses organisations humanitaires et de défense des droits humains. Cependant, les parties en conflit tentent maintenant de contrer ces plates-formes, en utilisant une armée de trolls pour diffamer tout travail indépendant entrepris par la société civile.*

Outre la résolution du CDH, une autre petite lueur d'espoir a vu le jour à travers un **mail fuité** en août qui a révélé le souhait du prince héritier saoudien, Mohammed bin Salman, de vouloir apparemment se retirer du Yémen, suggérant ainsi une possible résolution pacifique. Mais en attendant, conclut Radhya, la société civile tente toujours de jouer son rôle dans ces circonstances extrêmement difficiles. Apporter un soutien à la société civile du Yémen est une des actions urgentes, parmi d'autres, nécessaires pour aider à construire un chemin vers la paix :

*Malgré tous les obstacles, un certain nombre d'organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme luttent encore sur le terrain afin de jouer une grande diversité de rôles. Un certain nombre d'organisations humanitaires travaillent pour fournir de l'aide humanitaire et des services aux populations touchées ; les organisations des droits de l'homme continuent à travailler pour documenter les violations des droits de l'homme ; et les organisations pour le développement poursuivent leurs programmes d'éducation et de formation dans des territoires contrôlés tant par des groupes armés houthis que par Hadi et les groupes armés qui lui sont fidèles.*

*La société civile doit renforcer ses capacités dans tous les aspects de sa compétence. Elle doit professionnaliser et renforcer sa base de ressources à travers des projets sur le long terme. Il est nécessaire de soutenir la construction des institutions du Yémen et de renforcer leurs capacités pour qu'elles puissent faire face à la détérioration de la situation.*

*Pour parvenir à la paix au Yémen, toutes les parties belligérantes devraient prendre des mesures pour réduire la pression sur les civils et renforcer la confiance. Cela signifie entre autres faire cesser les violations des droits de l'homme, libérer les détenus, octroyer plus d'espace aux organisations humanitaires ou qui défendent les droits de l'homme et aux médias pour faire leur travail, et fournir une réponse à une variété d'exigences humanitaires urgentes.*

*Au niveau international, le commerce d'armes avec les parties belligérantes doit être arrêté et il faut accorder la priorité aux questions de droits de l'homme. Le Yémen a également besoin d'un nouveau processus de paix au sein duquel la communauté internationale devra jouer un rôle indépendant et stable. Le dialogue doit inclure toutes les parties sur le terrain, sans exceptions.*

# MEXIQUE : LES TREMBLEMENTS DE TERRE EN SÉRIE EXIGENT UNE MEILLEURE RÉPONSE

Deux **tremblements de terre** ont frappé le **Mexique** en septembre, laissant des centaines de morts et des milliers de blessés. Le 7 septembre un tremblement de terre de magnitude 8,2 a frappé le Mexique. Son épicerne se trouvait au golfe de Tehuantepec et a touché environ 1,5 million de personnes, principalement dans les États du Chiapas et d'Oaxaca, causant au moins 96 morts. Puis, le 19 septembre, un deuxième séisme encore plus dévastateur de magnitude 7,1 s'est produit dans le centre du Mexique. Il a causé d'importants dégâts dans la capitale, Mexico, ainsi que dans les États de Guerrero, de Mexico, de Morelos, de Puebla, de Tlaxcala et de Veracruz. Il a fait au moins 370 morts et plus de 6 000 blessés, principalement à Mexico, où **plus de 60** bâtiments se sont effondrés.

Les précédents **Rapports sur l'état de la société civile** ont montré que souvent la société civile est le fer de lance face aux catastrophes naturelles et aux urgences humanitaires qu'elles provoquent. La réponse aux catastrophes naturelles pose souvent des **problèmes** de coordination et de communication pour garantir que la voix des communautés affectées soit entendue. Elles exposent aussi l'existence de problèmes gouvernementaux, y compris dans le cas du Mexique, les pratiques de corruption qui ont permis la construction de bâtiments dangereux. L'exposition de ces défaillances peut entraîner des protestations : en novembre, de **nombreuses manifestations** ont été organisées par des personnes issues de communautés touchées par les tremblements de terre en réaction à la mauvaise réponse du gouvernement en matière d'aide et de reconstruction.

Après les tremblements de terre, nous avons parlé avec **Eduardo Alcalá** et **Sarahí Salvatierra** de **Fundar** : Centre d'analyse et de recherche. Leurs



Des secouristes à la recherche de survivants à Mexico

Source: Getty Images

réponses révèlent un schéma bien connu de défaillances gouvernementales qui contraste avec l'auto-organisation des communautés, suggérant des leçons vitales pour le travail de reconstruction sur le long terme :

*Les tremblements de terre ont fourni la preuve de plusieurs défaillances concernant la prévention et la réponse aux effets des catastrophes naturelles que le gouvernement mexicain devrait aborder d'urgence.*

La réponse officielle devrait prendre en compte les éléments suivants :

*Premièrement, elle devrait assurer la diffusion d'informations accessibles, claires, précises et de qualité. Ce point est décisif pour la réponse initiale, pour le déploiement correct des tâches de sauvetage des survivants et pour leur prise en charge et la récupération de leurs biens. Il est également essentiel pour s'attaquer à la reconstruction des logements des survivants et des infrastructures de leurs communautés, ainsi que pour leur fournir des conditions de vie adaptées à leurs besoins. Les réponses du gouvernement aux besoins d'information ne respectaient pas les normes minimales de transparence pour les catastrophes naturelles.*

*Deuxièmement, la réponse officielle doit tenir compte du fait que pendant la phase d'urgence, la participation citoyenne, entreprise par solidarité et par la volonté d'aider, s'organise et se coordonne de manière naturelle et vertueuse. Les actions entreprises par les communautés pour faire face à la phase d'urgence étaient évidemment plus opportunes et plus efficaces que les stratégies officielles. **Les médias sociaux ont** permis à la communauté de répondre de manière beaucoup plus agile et efficace que les processus bureaucratiques. Bien qu'à certains égards la participation du gouvernement ait contribué à maintenir l'ordre, elle a aussi souvent engendré de la confusion et entraîné des mesures politiques qui n'étaient pas nécessairement conformes aux protocoles internationaux concernant le sauvetage des survivants et la protection de leur vie.*

*Troisièmement, la réponse du gouvernement doit permettre la participation citoyenne dans la prise de décisions pour la reconstruction. Les stratégies et les interventions doivent être conçues et mises en œuvre conformément aux normes les plus élevées en matière de droits de l'homme. La participation ne donne pas seulement le pouvoir aux communautés, elle assure également une plus grande cohérence entre les politiques et les priorités des communautés. Il est vital que le gouvernement mexicain permette, promeuve et mette en place des mécanismes efficaces de participation citoyenne pour la conception des plans de reconstruction et renforce le dialogue avec les citoyens de manière permanente.*

*Quatrièmement, la réponse du gouvernement doit être suivie de mécanismes de reddition de comptes adéquats, soutenus par des plates-formes et des systèmes d'information efficaces, de manière qu'il devienne possible de suivre, en temps réel, les progrès matériels et les aspects financiers des plans de reconstruction. Le gouvernement mexicain devrait introduire des améliorations substantielles dans les mécanismes de reddition de comptes et de contrôle citoyen. Les citoyens devraient être capables de suivre les processus de reconstruction dans toutes leurs dimensions, y compris le versement des ressources publiques et des ressources provenant des dons privés. Le cadre réglementaire actuel n'est pas très rigoureux à cet égard et ses défaillances procédurales rendent difficile une surveillance adéquate.*

*Les tremblements de terre ont confirmé l'existence d'échecs structurels et de procédure, ainsi que la nécessité de renforcer les contrôles et la reddition de comptes tout au long des processus de mise en œuvre et d'approvisionnement. Les cartes affichant les communautés les plus touchées ont montré l'existence de grandes vulnérabilités et d'énormes inégalités bien avant que les tremblements de terre se produisent. De même, il a été constaté que les femmes sont les principales victimes des catastrophes. En même temps, elles ont aussi joué un rôle*

*majeur et sans précédent dans les premières interventions après les tremblements de terre.*

Le soutien international s'est avéré vital au Mexique dans la réponse face aux séismes, mais, comme c'est souvent le cas, il a créé ses propres problèmes concernant l'utilisation efficace et transparente des ressources ; ainsi poursuivent Eduardo et Sarahí :

*Après les tremblements de terre, nous avons reçu beaucoup de preuves de solidarité de la part de la communauté internationale. Ce soutien allait de l'aide humanitaire en nature et de l'assistance technique pour le sauvetage des survivants à un large flux de contributions financières provenant de dons de divers acteurs de la communauté internationale, tant publics que privés.*

*Le site web sur la transparence budgétaire propose des informations officielles sur les dons perçus par le gouvernement en provenance de divers pays et d'organisations internationales, notamment ceux de l'Équipe des Nations unies chargée de l'évaluation et de la coordination en cas de catastrophe. Cependant, la publication de l'information ne suffit pas à garantir que les ressources répondent aux besoins des populations touchées par les catastrophes naturelles.*

*La pluralité des sources internationales de ressources accroît le besoin d'instruments efficaces pour leur gestion, de garanties de transparence dans leur utilisation, de mécanismes de participation citoyenne dans la prise de décisions et de suivi pour s'assurer que les ressources atteignent leur cible. Ces flux de ressources financières, exprimés comme une simple somme, ne disent pas grand-chose : bien sûr, dans le très court terme il est important que ces fonds ne finissent pas dans les mauvaises poches. Cependant, dans le long terme, ce qui compte vraiment, c'est que les ressources se matérialisent dans des stratégies et des actions claires qui garantissent que la reconstruction se fera sur la base d'une approche fondée sur les droits de l'homme. Il*

*serait judicieux que les bailleurs de fonds s'intéressent à la destination de ces ressources et à l'impact qu'elles ont sur la réalisation de leurs objectifs.*

Il faut comprendre que le rôle de la société civile va bien au-delà des interventions d'urgence si l'on veut avancer dans l'amélioration de la prise de décisions, de la reddition de comptes, de la transparence, et si l'on veut lutter contre l'inégalité, la corruption et l'impunité. Pour améliorer la réponse aux catastrophes la prochaine fois et veiller à ce que la reconstruction serve au mieux les communautés touchées, Eduardo et Sarahí indiquent la manière dont le gouvernement doit prendre en compte l'ensemble des contributions de la société civile :

*Premièrement, diverses organisations ont travaillé pour placer la nécessité d'une meilleure planification urbaine et du logement au centre du débat public. Deuxièmement, face aux catastrophes, telles que les tremblements de terre, les sécheresses, les ouragans et les inondations, la société civile a contribué en fournissant des informations et en mettant en œuvre des mécanismes participatifs pour répondre aux besoins spécifiques des communautés affectées. Troisièmement, au travers de plate-formes civiques et d'initiatives citoyennes, la société civile s'est impliquée et a utilisé son expertise dans différents domaines afin d'améliorer les processus de réponse à une catastrophe.*

*Plusieurs nouvelles initiatives ont émergé. L'une d'elles était la **Plate-forme #Epicentro**, composée de la société civile, par d'organisations académiques et professionnelles, et de bénévoles. #Epicentro a émergé d'une initiative de 10 organisations principales, qui est passée à plus de 100, sous le slogan « Pour une reconstruction sociale et intègre ». Cette initiative vise à promouvoir la participation des citoyens dans les différentes phases de la reconstruction, exigeant ainsi du gouvernement les plus hauts standards de transparence et de responsabilité. L'attention à la reconstruction est essentielle car*

*elle implique beaucoup plus de temps et de ressources que l'urgence elle-même : on estime que la reconstruction prendra trois ans et coûtera environ 30 milliards de pesos (environ 1,6 milliard de dollars américains), dont une grande partie proviendra du secteur privé. Pendant une si longue période, l'attention des médias diminuera et, compte tenu des montants en jeu, le manque de surveillance risque d'entraîner des coûts énormes. Dans ce cas particulier, la période de reconstruction se superposera aux élections de 2018 et il faudra donc minimiser le risque d'une utilisation politique et clientéliste des ressources destinées à la reconstruction.*

*#Epicentro représente un engagement citoyen sur le long terme. Le format de la plate-forme, conçu par de jeunes spécialistes en technologies civiques, est innovant par rapport à l'expérience mexicaine dans la construction de réseaux, d'alliances et d'initiatives de surveillance citoyenne, non seulement en raison du nombre d'organisations et de bénévoles impliqués et de leur complémentarité thématique et technique, mais aussi en raison du degré de coordination atteint autour d'un objectif commun.*

*Ainsi, bien que le bénévolat ait été l'un des visages les plus visibles de la société civile dans les moments qui ont immédiatement suivi la catastrophe, notre présence l'a largement dépassé. La société civile a encouragé l'analyse et la discussion des approches visant à reconceptualiser la notion de bien-être pour les personnes touchées par une catastrophe naturelle. Nous savons que « reconstruire pour reconstruire » n'a pas de sens ; nous devons reconstruire sur la base d'une perspective axée sur les droits de l'homme. Cela signifie non seulement construire des maisons mais aussi réactiver les communautés, promouvoir le développement pour qu'il réponde aux besoins de chaque population, prioriser les besoins des groupes les plus vulnérables et assurer de meilleures conditions de vie afin d'être préparés face à des événements similaires dans le futur.*

*Nous disposons de plus qu'assez de connaissances et d'expériences spécifiques et le gouvernement devrait reconnaître ceci en favorisant un dialogue fluide et en adoptant des engagements avec la société civile. Cependant, tout cela exige une grande volonté politique et administrative, et cela se produira difficilement si nous ne l'exigeons pas. Tout comme avec tout autre processus revendicatif pour des changements structureaux ; ce ne sera pas facile. Il faudra un effort permanent et sur le long terme, tout au long duquel nous ne devrions jamais perdre de vue les principes et les pratiques d'information publique, de participation et de reddition de comptes.*

Comme le concluent Eduardo et Sarahí, les conséquences des tremblements de terre ont permis d'améliorer la coopération entre le gouvernement et la société civile et de progresser sur les problèmes gouvernementaux profonds du Mexique, y compris le manque d'espace civique ([voir mois d'août](#)) :

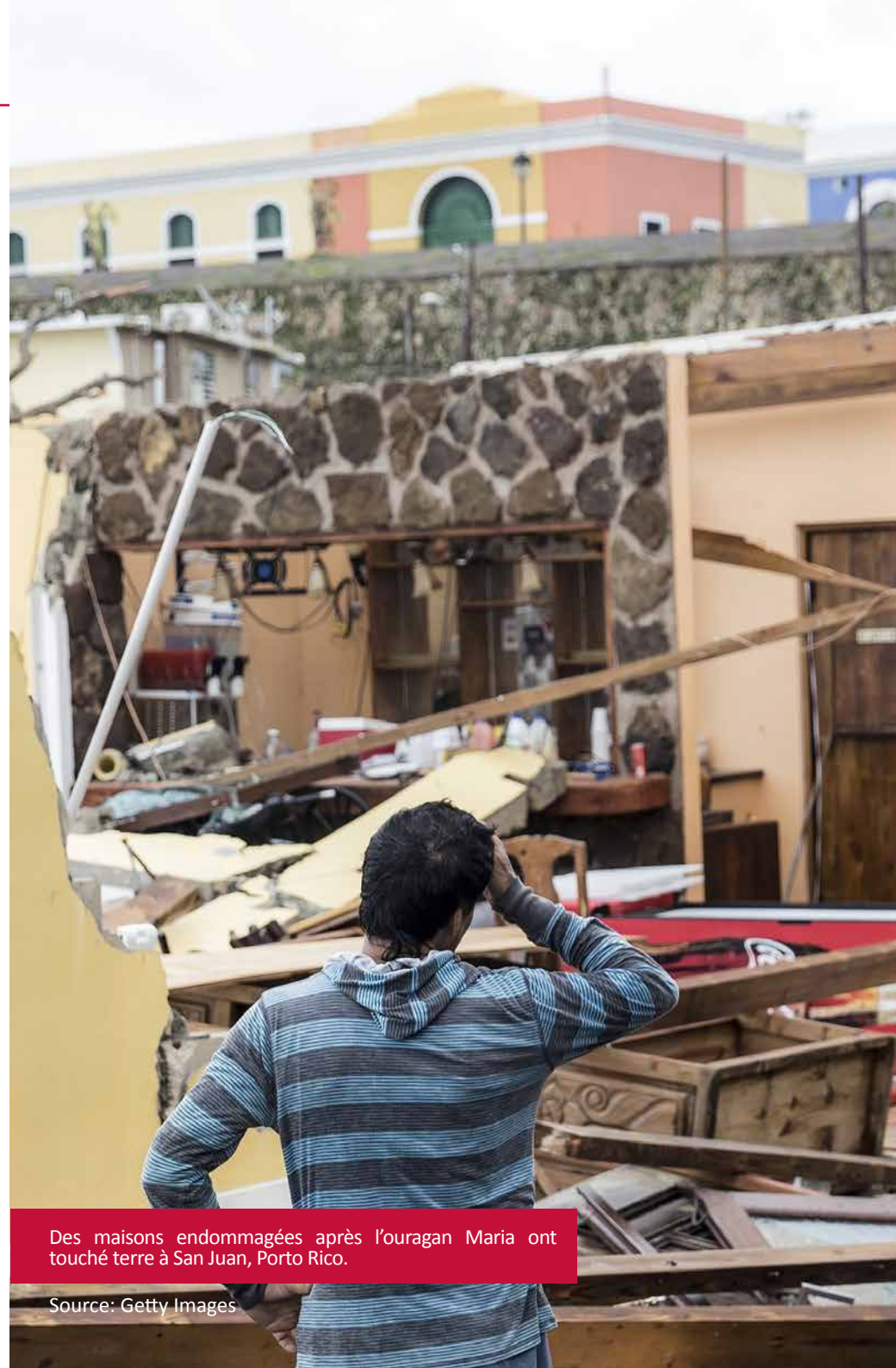
*Ceci est une opportunité idéale pour aborder les problèmes, les vulnérabilités et les inégalités à leurs racines. Le gouvernement mexicain ne devrait pas perdre cette opportunité. Il doit améliorer la conceptualisation et la conception du cadre normatif et procédural à partir des principes et des normes en matière des droits de l'homme. Il doit également transformer les pratiques institutionnelles à travers lesquelles il met en œuvre ses actions et dépense les ressources publiques. En ce sens, les tremblements de terre ont offert une opportunité dont le gouvernement doit profiter pour lancer une stratégie de collaboration avec la société civile.*

*Une prise de décisions axée sur ces objectifs contribuerait non seulement à résoudre le problème immédiat de la réponse aux urgences, mais aussi à résoudre d'autres problèmes publics : le manque de transparence et de reddition de comptes, l'inégalité, la corruption, les violations des droits de l'homme et l'impunité.*

# CARAÏBES : DES OURAGANS DÉVASTATEURS FONT RÉAGIR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Deux énormes ouragans, Irma et Maria, ont frappé les Caraïbes en septembre causant des dommages sans précédent sur plusieurs îles. Anguilla, Barbuda, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, les Îles Turques-et-Caïques et les Îles Vierges ainsi que la partie continentale des États-Unis ont été particulièrement touchées par l'ouragan Irma. Irma aurait causé plus de 130 morts et des milliards de dollars en dommages aux infrastructures et aux économies. À Barbuda, 95% des structures ont été détruites. Alors que les Caraïbes étaient toujours convalescentes, la semaine suivante, l'ouragan Maria a frappé la Dominique, la Guadeloupe, Montserrat et Porto Rico. Maria aurait fait environ 550 morts, principalement à Porto Rico et à la Dominique. En termes de coûts, on dit qu'il aurait causé plus de dommages que n'importe quel autre ouragan dans l'histoire de Porto Rico, tandis que l'industrie agricole de la Dominique, vitale pour ce pays, aurait été presque complètement anéantie.

Comme dans le cas des tremblements de terre au Mexique, les ouragans ont fait apparaître des lacunes en matière de gestion et, lorsque les gouvernements ont eu du mal à y répondre, la société civile s'est mobilisée. Beaucoup ont été furieux des défaillances mises au jour : bien que Cuba ait été moins durement touchée par Irma que d'autres territoires, la lente réponse de l'État aux pannes d'électricité et aux pénuries d'eau et de nourriture a provoqué une manifestation spontanée dans les rues de La Havane, ce qui arrive rarement. Dans une région souvent absente du paysage international, les catastrophes ont soulevé des questions concernant la façon dont les ressources destinées au sauvetage et à la reconstruction pourraient être mobilisées, et la manière dont les anciennes puissances coloniales de la région devraient apporter leur



Des maisons endommagées après l'ouragan Maria ont touché terre à San Juan, Porto Rico.

Source: Getty Images

soutien. Pour Porto Rico, la réponse languissante et apparemment mesquine du gouvernement américain envers son territoire a suscité des **critiques** de la part de la société civile.

**José Iván Vega**, du Centre de développement commercial et économique de l'Université de Porto Rico, décrit les dégâts que Maria a causés à son pays :

*L'ouragan Maria a coupé le pays en deux, en traversant toute la partie centrale de l'île. Quand il a frappé, l'ouragan était de catégorie 5 avec des vents de 155 milles (250 km) par heure. Nous avons vraiment très peur. J'avais déjà vécu d'autres ouragans, mais Maria n'est comparable à rien de ce que j'avais vu auparavant, ni en force ni en durée. Maria a frappé l'île pendant 12 heures d'affilée.*

*Nous avons été avertis et nous étions préparés. Ainsi, le nombre de morts directement imputables à l'ouragan, n'était que de quelques dizaines. Ce qui n'avait pas été prévu était que l'alimentation électrique serait presque entièrement interrompue et que le système de communications s'effondrerait. À cause de l'ouragan, nous avons perdu 95% de l'approvisionnement en électricité, de fortes inondations ont laissé de nombreuses zones isolées et les télécommunications ont arrêté de fonctionner. L'approvisionnement en eau potable est devenu problématique. Dans les zones montagneuses, les populations sont restées isolées pendant environ un mois et d'autres n'avaient toujours pas d'électricité plus de trois mois après l'ouragan. Concernant le nombre de victimes, **les chiffres des statistiques officielles** divergent de celles provenant d'autres sources. Dans les semaines qui ont suivi le passage de l'ouragan, l'effondrement des hôpitaux et du système de santé en général ont causé des centaines de morts supplémentaires.*

*L'ouragan Maria a été la pire catastrophe naturelle qui a touché Porto Rico au cours du siècle dernier. Il a provoqué d'énormes pertes : selon les estimations du gouvernement, les dégâts matériels s'élevaient à 95 milliards de dollars américains. La reconstruction*

*des infrastructures prendra des années... La santé mentale de la population a également été affectée ; il nous faudra du temps pour nous en remettre. Aujourd'hui, une alerte d'ouragan provoquerait un état d'hystérie collective.*

**Mary Ann Gabino** de la **Fondation communautaire de Porto Rico** (FCPR) décrit comment la catastrophe a exacerbé les défis économiques et sociaux existants :

*Porto Rico avait déjà des infrastructures faibles. Ses systèmes énergétiques, hydriques et routiers étaient fragilisés suite à de nombreuses années de négligence. Nous disposions aussi d'un système de télécommunication qui, malgré sa relative nouveauté, était assez fragile ; peut-être parce que ces dernières années trop de sociétés privées étaient entrées sur le marché sans avoir pris en compte la position géographique fragile de Porto Rico. Avant qu'Irma et Maria ne frappent le pays, Porto Rico traversait déjà une crise fiscale et une récession économique qui se poursuivait pour sa onzième année. Les effets de cette crise étaient bien visibles : un taux de chômage de 10% et l'émigration de près de 400 000 personnes vers les États-Unis entre 2010 et 2016. Cette situation a été aggravée par les ouragans. Plus de 200 000 Portoricains ont quitté l'île après l'ouragan Maria, et quelques 31 000 personnes ont perdu leurs emplois.*

Face à la catastrophe, la société civile s'est mobilisée et a su répondre de manière dynamique et variée, comme le décrit José :

*La société civile est venue combler le vide laissé par la réponse insuffisante de l'État et a joué un rôle d'une importance que je n'avais jamais vue auparavant. Elle a fait preuve d'une grande résilience et d'une énorme capacité pour faire beaucoup avec très peu de moyens.*

*La société civile a joué un rôle majeur dans les communautés. En fait, l'urgence a renforcé le tissu social. Comme les premiers*

*secours prenaient du temps pour arriver aux zones les plus isolées et qu'ils s'avéraient insuffisants, il y eu beaucoup d'auto-organisation locale à la place. Des voisins qui ne se connaissaient pas entre eux auparavant se sont organisés pour coordonner l'aide d'urgence, la distribution de l'aide et l'approvisionnement en eau. Les églises étaient très actives dans la promotion des interventions menées par les communautés.*

***Porto Rico se levanta** (« Porto Rico se lève », en français) était une initiative de la société civile qui rassemblait des entités gouvernementales ainsi que des sociétés privées et dont le but était d'aider les entreprises à se redresser. J'ai participé à cette initiative et l'une des premières choses que nous avons faites a été de répondre aux besoins immédiats, par exemple, à travers la distribution de générateurs électriques permettant aux entreprises de fonctionner à nouveau... À l'Université de Porto Rico, où je gère un centre d'aide pour des entrepreneurs sociaux et innovants, nous avons organisé un programme de formation pour les organisations communautaires afin qu'elles puissent améliorer leur gestion comptable et financière pour ainsi obtenir le statut 501 (c)(3), ce qui leur permettrait de recevoir de l'aide et des dons en provenance de fondations et d'autres organisations aux États-Unis.*

Mary raconte comment son organisation a aussi soutenu les interventions communautaires d'urgence qui ont rapidement évolué vers une réflexion sur long terme. Elle a également aidé à mobiliser des ressources auprès de donateurs individuels :

*La société portoricaine a réagi immédiatement. Entre huit et quinze organisations sont venues nous voir tous les jours. Au début, elles sont venues demander de l'aide pour déblayer les routes bloquées par des glissements de terrain qui ont laissé de nombreuses zones isolées. Tout d'abord, elles ont essayé de rétablir la communication entre les habitants. Elles devaient également fournir des repas chauds aux communautés. Certaines organisations qui ont demandé notre aide ont immédiatement commencé à penser à long terme. Une organisation de la ville de Yauco a demandé de l'aide non seulement pour dégager une route, mais aussi pour creuser un puits pour approvisionner la communauté en eau. Très vite, l'ouverture de puits communautaires et le renforcement des aqueducs communautaires devaient devenir un axe stratégique pour nous. Cette décision a été prise en tenant compte du potentiel de la société civile pour s'organiser autour de l'approvisionnement en eau dans les communautés. De même, à Salinas, une organisation nous a parlé de la possibilité de créer un micro-réseau solaire. Les organisations communautaires, guidées par des représentants des communautés, nous ont dit qu'il était possible de construire une infrastructure alternative à partir de zéro.*

LA SOCIÉTÉ CIVILE EST VENUE COMBLER LE VIDE LAISSÉ PAR LA RÉPONSE INSUFFISANTE DE L'ÉTAT ET A JOUÉ UN RÔLE D'UNE IMPORTANCE QUE JE N'AVAIS JAMAIS VUE AUPARAVANT. ELLE A FAIT PREUVE D'UNE GRANDE RÉSILIENCE ET D'UNE ÉNORME CAPACITÉ POUR FAIRE BEAUCOUP AVEC TRÈS PEU DE MOYENS.



*Après le passage des ouragans, nous avons réussi à lever 9,3 millions de dollars américains. Immédiatement après, 1,3 million de dollars américains ont été distribués à quelques 80 organisations de la société civile desservant les 78 municipalités de Porto Rico.*

De nombreux Portoricains vivent aux États-Unis et, grâce la société civile, la mobilisation de la diaspora a été extrêmement importante. José poursuit :

*Lorsque nous parlons de la société civile portoricaine, nous parlons non seulement de la société civile sur l'île elle-même, mais aussi de la société civile de la diaspora. Porto Rico abrite 3,5 millions de personnes, mais entre 5 et 6 millions de Portoricains vivent à l'extérieur du territoire, principalement aux États-Unis, et beaucoup parmi eux ont des familles à Porto Rico. J'ai l'impression que les Portoricains de la diaspora préféreraient acheminer leur aide à travers la société civile plutôt qu'à travers le gouvernement, parce que ce dernier envoyait une image d'inefficacité et parce qu'ils faisaient davantage confiance à la société civile pour secourir ceux qui en avait le plus besoin. En conséquence, plusieurs initiatives ont été lancées pour canaliser l'aide de la diaspora à travers la société civile ou à travers des alliances intégrant des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Et, comme on peut l'observer sur les sites web de ces initiatives, la société civile a fait très attention à rendre compte de la collecte et de l'affectation de ces fonds... Aux États-Unis, certains de nos artistes les plus connus, comme Jennifer Lopez, Marc Anthony et Ricky Martin, se sont impliqués dans la collecte de fonds, dont la plupart ont été canalisés non pas via le gouvernement mais par l'intermédiaire des OSC.*

*Il convient de mentionner la collecte et la distribution de fonds pour la reconstruction entreprise par **ConPRmetidos**, ainsi que l'initiative **ShopHirePR**, qui est un répertoire de magasins en ligne appartenant à des entrepreneurs Portoricains permettant aux clients étrangers de passer leurs commandes. L'objectif de cette initiative, visant*

*principalement la diaspora, était de stimuler l'économie locale et de créer des emplois, contribuant ainsi à la reprise économique sur le long terme.*

Et, poursuit José, le rôle de la diaspora est allé au-delà des dons, elle s'est impliquée aussi dans les revendications en faveur de Porto Rico :

*L'appel du maire de San Juan, **Carmen Yulín Cruz**, ainsi que les interventions des célébrités portoricaines et des dirigeants politiques ont eu un effet mobilisateur. Les Portoricains de la diaspora, dont beaucoup avaient désespérément besoin d'entrer en contact avec leurs proches, ont mobilisé leurs contacts et des ressources pour que le gouvernement américain fournisse une réponse rapide et énergique. Ils ont réussi à mobiliser le Corps des ingénieurs de l'armée et à envoyer un navire-hôpital qui a fourni des soins pendant environ deux mois. Dans les états américains à forte population portoricaine, les Portoricains ont fait appel à leurs représentants au Congrès, dont certains se sont rendus sur l'île. Et ils ont réussi à faire venir le président des États-Unis – avec **des résultats un peu malheureux**.*

*À Washington DC, une « **Marche de l'unité pour Porto Rico** » a été organisée pour exiger l'annulation de la dette de Porto Rico et demander aux États-Unis de l'aide pour la reconstruction. Cette marche a bénéficié du soutien de nombreuses célébrités portoricaines.*

Cependant, bien que la diaspora ait joué un rôle important dans la réponse à la catastrophe, d'autres soutiens ont manqué à l'appel, estime José :

*Bien que le lien le plus naturel des Portoricains soit celui avec les États-Unis, des collectes de fonds ont également eu lieu dans d'autres parties du monde, comme à Londres. Cependant, elles étaient généralement menées par des membres de la diaspora. À part ça, je pense que nous avons reçu peu de soutien de la part de la société civile étrangère ; peut-être à cause de nos relations politiques avec*

*les États-Unis, qui entravent ou découragent ce soutien dans la mesure où la communauté internationale assume que les États-Unis s'occupent déjà du problème.*

Comme le suggère Mary, il est important d'apprendre comment améliorer la réponse officielle et comment activer et soutenir le rôle de la société civile dans cette tâche, mais si dans l'avenir nous voulons renverser la tendance des phénomènes météorologiques extrêmes, nous devons parler du changement climatique :

*Nous avons accordé très peu d'attention aux effets du changement climatique. Les grandes sécheresses que nous avons connues dans le passé ont laissé une grande quantité de sédiments et de matières végétales dans de nombreux réservoirs, conduisant des fleuves et des ruisseaux à sortir de leurs cours naturels. L'érosion de nos côtes est devenue de plus en plus évidente et, de ce fait, la mer s'est rapprochée de nombreuses communautés qui souvent étaient déjà vulnérables. Dans ce contexte, la catastrophe naturelle qui a frappé notre île avec une fureur inattendue a été aggravée par l'inaction humaine.*

En République dominicaine, **Enrique de León**, du Comité national de lutte contre le changement climatique, suggère que les catastrophes devraient donner un nouvel élan aux actions de lutte contre le changement climatique :

*Dans les Caraïbes, nous avons toujours eu des ouragans. Mais ils ont changé d'intensité, de fréquence et de prévisibilité. Les ouragans de 2017 ont été consécutifs et se sont alignés, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. Et ils avaient un comportement très imprévisible. Ceci est dû au changement climatique et, plus précisément, à l'augmentation de la température causée par la croissante concentration de particules de dioxyde de carbone. Nous savons que l'énorme volume d'émissions de dioxyde de carbone à travers le monde crée les conditions pour que les ouragans dans les Caraïbes deviennent plus fréquents, plus intenses et plus difficiles à prévoir.*

*Le réchauffement climatique constitue une menace particulièrement grave pour les pays insulaires, vulnérables à l'élévation du niveau de la mer. Plus de 80% de notre population vit dans les zones côtières et notre territoire se rétrécit. La hausse des températures affecte également la biodiversité de nos récifs et, par conséquent, met en péril la viabilité de la pêche. Cela signifie que notre sécurité alimentaire est en jeu. Les ouragans provoquent des phénomènes météorologiques extrêmes.*

Enrique en conclut qu'il faut entreprendre des actions politiques concertées :

*Nous pouvons et devons prendre des mesures politiques qui consisteraient à faire appel à la communauté internationale et, en particulier, aux pays qui portent la plus grande responsabilité dans l'émission de dioxyde de carbone afin qu'ils réduisent leurs émissions. Et nous devons aussi faire de même : bien que les émissions de la République dominicaine soient faibles en termes absolus, elles sont très élevées lorsqu'on les calcule par habitant. Nous sommes donc coresponsables et nous ne sommes pas en mesure d'exiger que d'autres réduisent leurs émissions si nous ne le faisons pas nous-mêmes.*

*Malheureusement, nous dépendons de la volonté des gouvernements et d'hommes politiques qui, dans de nombreuses parties du monde, répondent à des intérêts économiques très restreints. Le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris constitue un revers catastrophique et montre bien que les dirigeants de ce pays sont prêts à risquer un holocauste mondial afin de préserver leurs niveaux de profits.*

*C'est une bataille politique qui ne peut être menée par une poignée de personnes et qui, comme toutes les luttes cruciales, doit se faire dans la rue. Nous devons faire descendre l'humanité dans la rue pour dire clairement que nous ne sommes pas prêts à nous sacrifier pour les profits d'une minorité ».*

## KENYA : UNE MANIFESTATION D'INDÉPENDANCE JUDICIAIRE INHABITUELLE ENTAME LA CONFIANCE DANS LE PRÉSIDENT

Le Kenya avait le rare mérite d'avoir organisé deux élections présidentielles contestées pendant l'année 2017. Les élections du 8 août, qui ont vu le président sortant Uhuru Kenyatta revendiquer une victoire avec 54% des voix en sa faveur, ont été annulées de manière inattendue par la Cour suprême du pays lors d'une audience au 1er septembre. Par quatre voix contre deux, la Cour a conclu que l'organe de surveillance électorale, la Commission indépendante des élections et des circonscriptions (IEBC, par ses sigles en anglais), avait commis des erreurs « systémiques » et « institutionnelles » dans la conduite des élections. Dans un pays et dans un continent où l'indépendance de la justice est souvent compromise, cela a été **un arrêt choc** : c'était la **première fois** qu'un tribunal africain avait annulé un résultat électoral. La réponse du président Kenyatta a été de **traiter** les juges de la Cour suprême d'escrocs ; **ils auraient subi des intimidations** par la suite.

Après l'arrêt de la Cour suprême, le spécialiste en gouvernance, **Paul Okumu**, a manifesté sa surprise et sa joie pour cette démonstration d'indépendance judiciaire, mais a aussi émis une mise en garde concernant la pérennité de l'action :

*Nous avons reçu plusieurs messages de solidarité et d'enthousiasme en provenance de toute l'Afrique, de nombreux citoyens africains et de nombreux membres de la société civile nous disant que c'était une victoire pour le continent tout entier et pas seulement pour le Kenya.*

*Jamais dans leur existence les tribunaux n'avaient contesté l'exécutif de la manière dont l'a fait le pouvoir judiciaire kenyan. Le pouvoir judiciaire s'est toujours préservé de contester des ordres qui pourraient concerner l'exécutif et cette décision était totalement inattendue, étant donné que le président sortant détient, à tous égards, l'autorité ultime dans la nomination des membres de la magistrature.*

*Dans tout ceci, le plus exaltant est que les citoyens ainsi que toutes les branches du gouvernement ont respecté le pouvoir judiciaire et ont accepté de suivre ses ordres. Cela a donné aux citoyens une bouffée d'air frais et de la confiance dans le système judiciaire. Cela a également réaffirmé la suprématie de la constitution et le pouvoir des citoyens.*

*Comme c'était la première fois que cela arrivait, l'excitation pouvait n'être que passagère et il n'était pas clair que cette décision soit vraiment le reflet d'une nouvelle position activiste et responsable de la magistrature. Le parti au pouvoir utilise sa nouvelle majorité dans les deux chambres du parlement pour faire adopter des lois qui affaibliront considérablement la Cour suprême et l'IEBC.*

Suite à l'arrêt de la Cour suprême, l'élection présidentielle a été réorganisée le 26 octobre. Le candidat défait de l'opposition, Raila Odinga, a refusé de se présenter une nouvelle fois, ayant dénoncé de grandes irrégularités, y compris le piratage du système de vote électronique, et insistant sur le fait qu'il était le véritable vainqueur des élections d'août. Faisant état du manque de réformes demandées à l'IEBC, il a essayé de faire reporter le vote et a exhorté ses partisans à le boycotter.

La société civile a été très active : en octobre, la coalition We The People, réunissant des groupes de la société civile, y compris des syndicats, des professeurs universitaires, des journalistes et d'autres personnes concernées, **a demandé** le report des nouvelles élections, dans un contexte de recrudescence de la violence, affirmant qu'il n'était pas possible de tenir des

élections libres, justes et crédibles à ce moment-là. Une pétition demandant le report de l'élection n'a pas pu toutefois être examinée par la Cour suprême, car le nombre de juges présents à l'audience **était insuffisant**, ce qui pourrait être l'indice d'éventuelles intimidations.

La crédibilité de la deuxième élection s'est vue entamée du fait que l'IEBC se retrouvait **sous pression** des deux côtés. En amont de cette nouvelle élection, le commissaire de l'IEBC, **Roselyn Akombe**, a démissionné et a fui aux États-Unis affirmant que sa vie était menacée ; son directeur général, **Ezra Chiloba**, a dit qu'il prendrait congé au lieu de surveiller les élections ; et son président **Wafula Chebukati**, a déclaré qu'il ne pouvait pas garantir la crédibilité de ce nouveau scrutin. À la veille de cette deuxième élection, le gouvernement a **interdit** les manifestations de l'opposition dans les grandes villes du pays appelant à la réforme de l'IEBC.

À l'issue du vote, le résultat était une victoire facile pour le président Kenyatta, qui a triomphé avec 98% des voix, mais avec un faible taux de participation de 39%, contre 80% en août. Le résultat d'octobre a été confirmé par la Cour suprême qui a rejeté d'autres pétitions de la société civile portant sur les défaillances procédurales, signalant, peut-être, des réticences à s'opposer à nouveau au pouvoir présidentiel. Le président Kenyatta a été dûment investi le 28 novembre.

À mesure que le processus électoral devenait de plus en plus polarisant, la violence politique éclatait à la moindre occasion. Amnesty International a **enregistré** au moins 66 morts dus aux violences concernant les élections entre août et novembre. Après le vote d'août, au moins **24 personnes**, dont un bébé, ont été tuées alors que la police réprimait une manifestation de l'opposition. En novembre, la violence a **éclaté** dans les bastions de l'opposition après que la Cour suprême a confirmé le résultat du second scrutin. On pourrait fournir beaucoup d'autres exemples. Fait troublant, parmi les victimes se trouvait **Christopher Msando**, chef des services informatiques de l'IEBC, retrouvé étranglé en juillet. Son corps montrait des signes de torture.



Une femme vote sur un isoloir en carton à Nairobi, la capitale.

Source: Getty Images

Lorsque des manifestations violentes ont eu lieu, elles étaient généralement accompagnées d'une réaction excessive de la police. Alors que le président Kenyatta prêtait serment, une manifestation de l'opposition a été **dispersée** par la police à l'aide de gaz lacrymogènes et de balles en plastique entraînant plusieurs décès. Au moins **cinq** personnes sont mortes lorsque la police a dispersé les partisans de Raila Odinga qui s'étaient rassemblés pour fêter son retour des États-Unis au Kenya. Au total, 57 morts ont été **dénombrés** au cours des premières élections et 35 autres entre les deux élections

Le **rapport** de l'observateur de l'UE aux élections a mis en exergue l'intimidation exercée sur les OSC, sur les médias et sur le pouvoir judiciaire pendant les élections, ainsi que l'utilisation disproportionnée de la force par l'État, les violences contre l'opposition et l'utilisation abusive des ressources publiques. Bien que le président Kenyatta ait promis lors de son serment qu'il serait ouvert au dialogue, les actions de son gouvernement ne correspondaient pas à cette rhétorique. Avant la date limite pour le dépôt des pétitions à la Cour suprême, le gouvernement, vraisemblablement ébranlé par le défi qu'il avait rencontré, a réprimé les groupes de la société civile qui avaient critiqué le processus électoral. En novembre, We The People et Kura Yangu Sauti Yangu, une coalition dirigée par des citoyens, **ont toutes deux reçu l'ordre** de cesser toute « opération politique » ainsi que tout travail concernant les élections. Toutes deux étaient accusées d'avoir utilisé illégalement des comptes bancaires, d'employer des étrangers et de recevoir des fonds de George Soros ; encore une fois en 2017 (*voir juin*), l'accusation d'être financé par Soros a été utilisée pour dénigrer les groupes de la société civile. Plus tard dans le mois, le Comité de coordination des ONG a **interdit** le fonctionnement de ces deux organisations. Le même mois, trois groupes de la société civile – Inuka Kenya, Katiba Institute et Muslims for Human Rights – ont été **sommés** de répondre à des accusations de blanchiment d'argent et d'emploi illégal d'étrangers ; il semble qu'elles aient été ciblées en raison de leur travail de supervision des élections.

Ces agissements suivent un schéma bien établi : juste après les élections d'août, le Conseil de coordination des ONG a **radié de ses registres** la Commission des droits de l'homme du Kenya (KHRC, par ses sigles en anglais),

et les services de police et des impôts sont **descendus dans** les bureaux du Centre africain pour la gouvernance mondiale (AfriCOG). Par la suite, le Conseil de coordination des ONG a **ordonné** sa fermeture. Ces deux organisations avaient critiqué le processus électoral et avaient exigé plus de transparence. Le même mois, Maina Kiai, membre du Conseil d'administration de la KHRC et ancien Rapporteur spécial des Nations unies, a été détenu dans un aéroport alors qu'il tentait de quitter le Kenya. En décembre, la Cour suprême du Kenya a révoqué la décision de fermer AfriCOG.

Compte tenu de la taille des enjeux et d'un climat polarisé, les journalistes ont été confrontés à un risque élevé de menaces et de violence : après le vote d'août, le **Comité pour la protection des journalistes** s'est entretenu avec 10 journalistes qui avaient été harcelés ou agressés, en grande partie par la police, certains d'entre eux ayant également été agressés par de simples citoyens. Dans plusieurs cas, en plus de recourir à la violence, la police a détruit les images prises par les reporters. Ces expériences pourraient n'être que la partie visible de l'iceberg. En février, le chef du service public a également **interdit** à tout organisme gouvernemental de placer des annonces dans les médias privés. Comme dans beaucoup d'autres pays, la publicité gouvernementale est une source énorme de revenus pour les médias, on estime qu'elle représente jusqu'à un tiers de leurs revenus. Le mouvement a été perçu donc comme une tentative pour mater les médias indépendants à la veille de nouvelles élections.

Les événements qui ont accompagné les élections de 2017 ont également mis en question le rôle des observateurs électoraux internationaux, dont beaucoup s'étaient hâtés de qualifier comme justes les élections d'août, jetant ainsi le doute sur leur crédibilité et sur leurs motivations : on les a **accusés** d'ignorer des failles fondamentales dans le processus, pour favoriser la stabilité et dans l'espoir d'éviter des violences. Comme le note Paul, la société civile a également été la cible d'accusations des deux côtés du débat :

*La décision de la Cour suprême avait créé une importante polarisation. Une partie de la société civile, sous l'égide du Groupe d'observateurs*

*électorales, a validé l'élection d'août et était d'accord avec les donateurs et les observateurs quant au fait qu'elle était libre, transparente et équitable. Ils ont même reconnu la victoire par 54% des voix, insistant sur le fait qu'ils se basaient sur leurs propres sondages. Ils ont été ridiculisés et considérés comme des agents à la solde des donateurs et du gouvernement. Aujourd'hui, ils ne sont plus considérés comme faisant partie d'une société civile neutre.*

*Or, les autres membres de la société civile, en particulier ceux engagés pour les droits de l'homme, ne sont pas non plus regardés d'un bon œil. C'était la deuxième fois en deux élections qu'ils contestaient ouvertement les élections aux côtés de l'opposition. Ils ont donc été considérés comme partisans, même si leurs positions ont été validées cette fois par la décision de la Cour suprême.*

Le Kenya a connu une violence brutale qui a fait plus de 1000 morts après les élections de 2007. Les événements de 2017 ont montré que les causes qui se cachent derrière ce conflit n'ont pas été résolues, signifiant qu'à l'avenir, la situation pourrait se détériorer. La polarisation politique semble bien ancrée ; une partie importante de la population ne semble pas vouloir accepter les résultats de l'élection et le gouvernement, dont la légitimité est limitée, se déchaîne contre les droits fondamentaux. Malgré cela, Paul conseille au monde extérieur de voir le côté positif et durable de l'arrêt de la Cour Suprême, qui exprime quelque chose de profond sur la nature de la démocratie ; et c'est là ce que la société civile devrait essayer d'accentuer, de construire, ce à partir de quoi elle doit soutenir son élan :

*Rappelez-vous que le principal objectif de l'arrêt de la Cour suprême n'était pas la manière dont les élections avaient été conduites. La majorité au pouvoir a accusé l'IEBC de vouloir redéfinir la démocratie et d'ignorer qu'elle est elle-même un processus. Elle a rejeté l'idée selon laquelle la démocratie commence par des élections. Ce faisant, l'IEBC a été accusée de ne pas avoir suivi l'intégralité du processus démocratique menant aux élections – de la création la confiance chez*

*l'électorat à la transparence de tout le processus, avant et après la tenue de l'élection.*

*Contrairement à 2013, où la Cour suprême avait basé sa décision sur des chiffres, cette fois, elle a refusé de se laisser empêtrer dans le recomptage des voix. La Cour a soutenu que si le processus était entaché d'irrégularités et s'il y avait des preuves démontrant que la constitution avait été violée dans le processus menant aux élections et après celles-ci, alors les chiffres n'avaient pas d'importance. Ceci était le point de départ. La Cour suprême a décidé que le Kenya devrait aller de l'avant et définir la démocratie d'une manière beaucoup plus large sans la réduire aux simples élections. C'est un point d'inflexion qui devrait être pris en compte par d'autres cours suprêmes dans le monde. En Afrique, le pouvoir judiciaire a montré son autorité : il est bien le garant de la démocratie, et pas seulement un arbitre des conflits électoraux.*

*Les élections au Kenya ont également montré à quel point les perceptions sont différentes en Afrique et en Europe. Dans de nombreux pays européens, l'arrêt a été reçu avec appréhension, peur et condamnation. On estimait que le Kenya se dirigeait vers plus de chaos et que la décision aurait dû, au moins, équilibrer ce que les Européens nomment « la démocratie naissante », et éviter ainsi un atterrissage brutal. Au contraire, toute l'Afrique et une grande partie de l'Asie étaient traversées de joie et d'euphorie. Les citoyens ont perçu cette décision comme un espoir nouveau pour un continent que l'Occident a défini comme incapable de gérer sa démocratie. Pour beaucoup d'eux, c'était une victoire à leurs yeux, en tant qu'africains.*

*Ce continent a besoin de davantage de messages d'espoir, et non de fatalité et de méfiance permanente. Les adjectifs négatifs que nous collons au continent – fragile, conflictuel, déchiré par la guerre, corrompu – semblent être la source de la désillusion citoyenne. Un seul acte d'espoir et tout le continent s'illumine!*

Aujourd'hui, tout en reconnaissant que la société kenyane reste une société divisée, Paul estime que la société civile doit mettre de côté ses différences internes et jouer un rôle positif :

*Il est impossible d'avoir une démocratie sans un contrat social approprié. La démocratie consiste à gérer la diversité au sein de la société afin de réaliser les aspirations collectives au moyen des ressources à sa disposition. Au lieu de cela, nous avons transformé la démocratie en un jeu de pouvoir pour voir qui est le plus fort, le plus riche ou le plus puissant. Nous devons réaliser que si nous ne travaillons pas avec la société pour apprendre à négocier, à gérer sa diversité et à développer une culture du compromis régulier, tout ce que nous faisons au nom de la démocratie ne servira qu'à gagner du temps.*

*La société civile doit se rapprocher davantage des citoyens et leur expliquer la décision de la Cour suprême. Jamais dans l'histoire de la démocratie ni dans le monde, le pouvoir judiciaire n'est sorti pour enseigner à la société ce qui constitue la démocratie ! Si la société civile est capable d'utiliser ce cas pour éduquer les citoyens sur les raisons pour lesquelles la cour a choisi de définir les élections comme un processus et non comme un événement, ils auront fait avancer la démocratie comme ils ne l'auraient jamais fait avec tout l'argent des donateurs investi dans des programmes pour un bon gouvernement.*

*Dans une société fracturée et polarisée, la société civile ne doit pas se limiter à se ranger du bon côté ou à suivre la voie légale. Elle doit comprendre la dynamique de la société et prendre des positions qui l'aident à reconstruire la société. Il est important que les deux camps de la société civile, qu'ils se sentent en position de supériorité ou pas, se réunissent et s'entendent sur la meilleure façon de guider la nation et les citoyens en ce moment. Le Kenya est à un point où il n'a pas besoin d'avoir tort ou raison, il a besoin de vérité.*

## AFRIQUE DU SUD : LA SOCIÉTÉ CIVILE REMPORTE UNE VICTOIRE DANS LA REDDITION DE COMPTES

La qualité de la démocratie a également été mise en avant en **Afrique du Sud** en septembre, lorsque la société civile a remporté une importante victoire judiciaire. Une OSC, **My Vote Counts**, a gagné un procès pour obliger les partis politiques à révéler publiquement la source de leurs financements. **Elizabeth Biney** de **My Vote Counts** explique pourquoi c'est un sujet crucial :

*My Vote Counts estime qu'avoir accès aux informations sur le financement privé des partis politiques est important et raisonnablement nécessaire pour l'exercice effectif des droits politiques consacrés dans la Constitution sud-africaine – le droit à faire des choix politiques et au vote. En Afrique du Sud, les partis politiques jouent un rôle unique et influent au sein de notre démocratie constitutionnelle. Dans notre système électoral actuel, les partis politiques déterminent qui seront les membres de la législature, ainsi que les dirigeants nationaux et provinciaux. Par la suite, ces personnes façonneront les politiques publiques et les lois. Compte tenu de leur rôle central dans le fonctionnement démocratique de l'Afrique du Sud, nous ne pouvons pas dissocier leurs sources de financement de leurs activités politiques.*

*On peut aussi argumenter que la divulgation de l'information sur les financements privés peut agir comme un moyen de dissuasion contre les pratiques de corruption. De manière générale, on peut dire que la transparence dans le financement des partis politiques est positive pour notre démocratie. La divulgation obligatoire des origines des fonds privés nous permet de détecter et de prévenir d'éventuels cas*

*de corruption, ainsi que de contrôler l'influence de l'argent sur notre politique. Un parti peut prendre une position politique particulière afin de satisfaire les attentes de donateurs importants, au détriment de la majorité ayant voté pour lui lors d'une élection. Le financement secret des partis politiques crée cette possibilité et facilite la corruption.*

*Ayant ratifié trois accords internationaux sur la lutte contre la corruption, y compris la Convention des Nations unies contre la corruption, le gouvernement sud-africain a déjà reconnu le lien entre les dons à des fins politiques et la corruption. La prochaine étape est évidente et consiste à mettre en place des mécanismes préventifs appropriés pour nous prémunir contre la corruption politique. L'une de ces mesures consisterait à nous doter d'une législation ou d'une réglementation obligeant les partis à divulguer publiquement et proactivement les informations sur leurs financements privés.*

Bien que la victoire aux tribunaux ait constitué un pas en avant important, Elizabeth souligne qu'elle s'inscrit dans un contexte plus large d'engagement constructif et de lobbying de la société civile :

*L'arrêt sera référé à la Cour constitutionnelle pour confirmation. En attendant, nous continuons à faire pression pour une réforme législative. Cet arrêt a été rendu après le lancement d'un processus parlementaire pour examiner le contexte actuel du financement politique avec l'intention de le réformer. Donc, il existe aujourd'hui un comité parlementaire créé spécialement pour investiguer le financement des partis politiques ainsi que les défis de notre régime de financement des partis. Nous avons collaboré avec lui sur des sujets de grande importance et avons suivi son processus. Ce comité a rédigé un projet de loi sur les partis politiques et accepte les commentaires des citoyens à ce sujet. Nous sommes en train de présenter des propositions dans l'espoir de l'améliorer afin de respecter les meilleures pratiques internationales et les normes constitutionnelles.*

L'Afrique du Sud, secouée par des scandales de corruption politique, et victime d'une désaffection considérable sur des problématiques telles que l'inadéquation des services publics, l'inégalité évidente et le manque de choix politique, il reste nécessaire d'examiner des questions plus générales concernant l'état de la démocratie dans le pays et le rôle de la société civile dans l'accès à la participation citoyenne, la reddition de comptes et la contestation démocratique. Nous avons demandé à Elizabeth son opinion personnelle sur la santé actuelle de la démocratie sud-africaine :

*Personnellement, je pense que notre démocratie est menacée. Les niveaux d'impunité politique, de mépris total de l'éthique et de la bonne gouvernance, tant sur le plan politique qu'administratif, sont alarmants. Il vous suffit de compter le nombre de sujets sur lesquels la société civile a porté le*

L'AFRIQUE DU SUD  
A UNE SOCIÉTÉ  
CIVILE DYNAMIQUE  
QUI LUTTE  
CONSTAMMENT  
POUR LE  
CHANGEMENT, ET  
NOUS DEVRONS  
TRAVAILLER  
ENSEMBLE POUR  
ATTEINDRE  
UN OBJECTIF  
CONSTITUTIONNEL  
PLUS LARGE,  
CELUI D'UNE  
SOCIÉTÉ LIBRE ET  
DÉMOCRATIQUE.

*gouvernement et le parlement devant la justice pour constater que la protection des Sud-Africains et de leurs libertés est entre les mains de la société civile et des médias.*

*En dépit de la pente glissante sur laquelle nous nous trouvons, la démocratie sud-africaine n'échouera pas encore. Nous avons une démocratie constitutionnelle, ce qui signifie qu'en dépit des tentatives politiques et administratives pour contourner nos droits démocratiques, la Constitution reste primordiale et, à cet égard, le rôle du pouvoir judiciaire ne doit pas être sous-estimé. L'Afrique du Sud a une société civile dynamique qui lutte constamment pour le changement, et nous devons travailler ensemble pour atteindre un objectif constitutionnel plus large, celui d'une société libre et démocratique.*

En effet, la tradition de contestation démocratique de l'Afrique du Sud est telle que le pays est souvent décrit comme la capitale mondiale des manifestations. Elle a continué à porter ce surnom en 2017 en raison de nombreuses manifestations contre le parti au pouvoir et contre le président sortant, Jacob Zuma, nourries par l'exposition continue de ses liens avec la riche famille Gupta. Un grand nombre d'autres manifestations se sont produites au **niveau local** pour exiger des services de base adéquats.

En août, le président Zuma a survécu à sa quatrième motion de censure parlementaire, un événement marqué par **des manifestations** dans de nombreuses localités à travers le pays. Des milliers de personnes ont défilé au Cap, siège du parlement sud-africain, lors d'une manifestation organisée par la coalition d'OSC #UniteBehind, des activistes et des leaders religieux militant pour une société plus égalitaire et contre la corruption. Des manifestations similaires se sont déroulées dans les grandes villes comme Durban, Pretoria et Johannesburg où **on a signalé** l'utilisation de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc contre les manifestants.

Comme on pouvait s'y attendre, des journalistes ont été attaqués, en particulier lorsqu'ils dénonçaient la corruption de haut niveau. Plusieurs

attaques provenaient du mouvement Black First Land First (BLF), qui s'est révélé avoir **des liens étroits** avec la famille Gupta, selon les courriers électroniques fuités et publiés par le consortium d'investigation **Gupta Leaks**. Deux **journalistes** du quotidien Business Day ont été agressés par les membres du BLF en juin, et en juillet des membres du BLF **ont fait irruption** dans un débat sur les liens politiques de la famille Gupta.

Au milieu d'une telle polarisation et contestation, la société civile a un rôle essentiel à jouer. Comme le conclut Elizabeth, la société civile doit garder son rôle dans la reddition de comptes en tant qu'élément clé de la démocratie, même dans des conditions difficiles :

*Constamment, nous posons les questions difficiles que les citoyens pourraient avoir trop peur de poser. Nous exigeons des redditions de compte de nos dirigeants et des sociétés privées. Bien que le gouvernement essaie de fermer les espaces dissidents dans lesquels nous opérons, nous continuerons à nous battre. Notre démocratie ne peut prospérer que s'il existe des organes de contrôle comme la société civile. Vous ne pouvez pas minimiser le rôle important que jouent les chiens de garde dans la reddition de comptes, dans l'équité et dans la transparence dans le gouvernement démocratique.*

## UGANDA : LES RAIDS DE LA POLICE SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE POINTENT DES ÉCHECS DE GOUVERNANCE PLUS LARGES

Le 20 septembre, plus de 20 membres de **la police ougandaise** et des responsables de la sécurité d'État **ont pris d'assaut** le siège social d'ActionAid

Ouganda dans la capitale, Kampala. Environ 25 membres du personnel ont été retenus tandis que la police fouillait les locaux, feuilletait des documents et confisquait des téléphones et des ordinateurs portables. C'était le premier d'une série de raids. Le même jour, les bureaux du Great Lakes Institute for Strategic Studies (GLISS) ont été perquisitionnés et bouclés par des policiers. Le lendemain, dans la ville de Lira, au nord du pays, les bureaux de Solidarity Uganda ont été perquisitionnés et ces raids **se sont poursuivis** jusqu'en octobre, lorsque ce fut au tour de l'Uhuru Institute for Social Development d'être ciblé. Ici aussi on a confisqué les téléphones et les ordinateurs du personnel.

ActionAid, GLISS et l'Uhuru Institute ont été placés sous enquête policière, leurs comptes bancaires, y compris les comptes personnels de leurs directeurs, ont été **gelés**, et le Bureau des ONG leur a ordonné de présenter des relevés bancaires concernant les dix dernières années. La police a déclaré enquêter sur des **allégations** de blanchiment d'argent. Les comptes ont été gelées jusqu'au 25 décembre.

Ces raids sont intervenus à une époque où le régime au pouvoir en Ouganda était particulièrement sensible aux critiques en raison d'une tentative de réécriture de la constitution dans le but de permettre au président de rester au pouvoir. En septembre, un projet de loi d'initiative parlementaire a été présenté par un député du parti au pouvoir en vue de supprimer les restrictions d'âge concernant la présidence. Le projet **est devenu loi** en janvier 2018. Le président sortant, Yoweri Museveni, qui aurait été disqualifié en vertu de la constitution, peut maintenant briguer des mandats supplémentaires. Il s'agissait du deuxième amendement constitutionnel pour permettre au président Museveni de rester au pouvoir ; déjà en 2005 la constitution avait été réécrite pour lui permettre de dépasser la limite de deux mandats. Dans un mouvement de reconnaissance tacite de l'impopularité et de la controverse suscitée par la proposition, les forces de l'État se sont mobilisées pour réprimer la capacité d'expression du peuple concernant l'idée du règne continu du président Museveni. Ainsi, les OSC engagées dans la promotion de la reddition de comptes, de la bonne gouvernance et des droits de l'homme ont été ciblées par ces restrictions.

**Fred Sekindi** de la **Foundation for Human Rights Initiative** considère ces raids comme un signe supplémentaire de l'étranglement de la démocratie en Ouganda :

*Au cours de ces dernières années, le gouvernement en place a démontré sa détermination à conserver le pouvoir à tout prix. Dans cette quête, les idéaux démocratiques se sont vus de plus en plus menacés. Le président Museveni est au pouvoir depuis plus de 30 ans. Il a été déclaré vainqueur lors des six élections présidentielles organisées depuis la promulgation de la Constitution de 1995, au milieu d'un mécontentement généralisé à l'égard des lois électorales. Les élections en elles-mêmes ne sont pas un*

EN RAISON DE  
L'INCAPACITÉ DU  
GOUVERNEMENT  
À GARANTIR  
LES DROITS  
FONDAMENTAUX  
DU PEUPLE,  
LES OSC SONT  
INTERVENUES  
POUR COMBLER  
CE VIDE.

*symbole de la démocratie, d'autant plus si les lois électorales ne sont pas en mesure de traduire la volonté du peuple en un véritable choix démocratique.*

*La **proposition** très impopulaire visant à modifier la Constitution de 1995 dans le but de supprimer les restrictions d'âge concernant la présidence, ainsi que la force brutale employée par les forces de sécurité contre les dissidents illustrent l'état du déclin démocratique de l'Ouganda... Ces raids de la police faisaient partie de sa campagne contre les OSC qui, pour elle, travaillaient contre cette modification. Les OSC ayant critiqué cette proposition d'amendement constitutionnel ont vu **leurs comptes gelés** et certaines ont été menacées de fermeture.*

Une succession de lois récemment adoptées a rendu possible la répression du gouvernement, poursuit Fred :

*Le gouvernement a eu recours à des lois draconiennes telles que la **Public Order Management Act** de 2013, qui interdit les rassemblements publics sans l'approbation de l'inspecteur général de police, en vue d'empêcher les rassemblements publics et les manifestations contre les amendements constitutionnels proposés.*

*La police a continué à utiliser cette loi et la Police Act dans le but d'entraver la liberté de réunion, d'expression et d'association pacifique, et pour arrêter et garder sous détention des personnes illégalement. La Police Act autorise le recours à la « détention préventive » afin de protéger le détenu et de prévenir la propagation de maladies transmissibles. Ce pouvoir a été détourné pour arrêter arbitrairement des militants des droits de l'homme et des opposants politiques, et pour empêcher l'exercice d'activités politiques et la tenue de manifestations.*

*La Public Order Management Act exige de l'organisateur d'un cortège public le dépôt d'un « avis d'intention pour l'organisation d'une*

*réunion publique » auprès de la police. Les réunions spontanées sont exemptées du dépôt de cet avis. Cependant, la police a, à plusieurs reprises, **dispersé** des rassemblements spontanés, empêché des réunions organisées par les partis d'opposition, par les OSC ou par des militants politiques, et a procédé à l'arrestation de manifestants.*

*La très **controversée** Non-Government Organizations Act de 2016 a accru la supervision et le contrôle du gouvernement sur les OSC. Cette loi oblige les OSC à ne pas s'engager dans toute activité pouvant porter préjudice à la sécurité et aux lois ougandaises ou aux intérêts des Ougandais. En outre, elle octroie au Bureau des ONG le pouvoir de révoquer les permis de fonctionnement des OSC contrevenantes. Toute OSC s'engageant dans de tels actes vaguement définis est passible de radiation. La Non-Government Organisations Act restreint davantage l'espace civique des OSC travaillant pour la démocratie, pour de la bonne gouvernance, pour la lutte contre la corruption et pour la transparence.*

*En somme, le gouvernement a continué à employer des tactiques d'intimidation pour harceler les dissidents. Les OSC, les militants politiques de l'opposition et les journalistes ont été les principales victimes de ces attaques.*

En septembre, de nombreux exemples de harcèlement de personnalités de l'opposition ont été constatés au moment des débats parlementaires portant sur la proposition de modification de la limite d'âge. Le premier débat du 21 septembre a été reporté suite à des échanges houleux après l'encerclement du parlement par des forces de sécurité de l'État lourdement armées. Le nouveau **débat**, reporté au 26 septembre, a aussitôt été différé en raison d'une discussion enflammée qui s'est transformée en bagarre. Le lendemain, 25 députés de l'opposition ont été expulsés de force du parlement et suspendus. Parmi eux, trois ont vu leurs maisons **attaquées** aux grenades en septembre et en octobre. Le maire de Kampala, **Erias Lukwago** a été arrêté en septembre en prévision d'une manifestation contre l'amendement

constitutionnel, tandis que les membres du parti de l'opposition, le Forum for Democratic Change, ont été empêchés de manifester devant le parlement en signe de protestation.

De simples citoyens ont également été ciblés. Les manifestations concernant l'amendement sur la limite d'âge ont été interdites le 21 septembre, date à laquelle le débat parlementaire devait commencer. Lorsque des étudiants de l'Université de Makerere, à Kampala, ont décidé de protester, ils ont été attaqués à l'aide de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc. Cinq étudiants auraient été **arrêtés**. En octobre, un **rassemblement** de l'opposition dans la ville de Rukunguri concernant la proposition de modification de la limite d'âge a été dispersé au moyen de munitions réelles et de gaz lacrymogènes, entraînant au moins un décès. Le même mois, dans le district de Lwengo, les partisans du parti au pouvoir **ont agressé** les manifestants s'opposant à l'amendement et les ont conduits au poste de police où ils ont été détenus. 2017 a vu défiler une série d'arrestations et de détentions d'opposants à la modification constitutionnelle : pendant les manifestations de **juillet** deux personnes ont été **arrêtées** pour avoir prétendument brûlé des t-shirts à l'effigie du président ; **56 autres personnes**, appartenant à l'opposition pour la plupart, ont été arrêtées pour l'organisation d'assemblées illégales ; et trois autres ont été **détenues** pour l'organisation de funérailles fictives du président Museveni. Les attaques contre les droits se sont poursuivies : en décembre, 16 jeunes militants ont été **arrêtés** et détenus pour avoir fait campagne contre l'amendement ; parmi eux, **Arinaitwe Scovia** a été hospitalisée après avoir été battue pendant sa détention.

La détermination de l'État pour réprimer la dissidence a également conduit à des attaques contre les médias. Cinq journalistes ont été **arrêtés** et détenus à Kampala, en septembre, pour avoir couvert une conférence de presse de jeunes activistes concernant l'amendement. Ce même mois, la police a agressé deux journalistes couvrant une manifestation sur la limite d'âge à Entebbe et a saisi leur matériel. Quatre journalistes ont été **arrêtés** pour avoir couvert les manifestations du 26 septembre. En octobre, les rédacteurs de deux journaux ont été convoqués pour être **interrogés** après

avoir informé sur le projet d'amendement constitutionnel, et la Commission de communications d'Ouganda (UCC, par ses sigles en anglais) a ordonné la **fermeture** temporaire d'une station de radio qui avait invité l'un des principaux leaders de l'opposition à une de ses émissions. En novembre, les locaux du média indépendant, Red Pepper, ont été **perquisitionnés** et huit personnes ont été arrêtées et détenues pendant près d'un mois après avoir publié un **article** alléguant que le président Museveni avait l'intention de renverser le gouvernement rwandais. Le chanteur David Mugema et le producteur John Muwanguzi ont été **arrêtés** en décembre, accusés d'avoir enregistré et partagé une chanson intitulée «Wumula» («Prends ta retraite»).

L'UCC s'est avéré être une agence d'État servant à étouffer le débat. En septembre, l'UCC a publié un avis public avertissant les citoyens de l'utilisation « irresponsable » des réseaux sociaux et du partage de contenus offensifs et illégaux. Après les scènes tapageuses au parlement, cet organisme a publié une déclaration mettant en garde les stations de radio et les chaînes de télévision contre la diffusion de contenus « favorisant une culture de la violence parmi les citoyens ». Plus tôt, en juillet, l'inspecteur général de la police **avait averti** que les leaders de l'opposition ne devraient pas organiser de débats sur l'amendement constitutionnel. Il a aussi déclaré que les débats devraient se tenir uniquement au parlement, montrant ainsi son mépris pour la démocratie. Les utilisateurs des réseaux sociaux débattant sur la modification de la limite d'âge ont reçu **des menaces sur internet** et **on a signalé** que le gouvernement était en train de travailler avec une entreprise publique chinoise sur une nouvelle stratégie de cybersécurité : perspective inquiétante étant donné la grande expertise de l'État chinois dans la répression et la criminalisation de la contestation en ligne. L'année a également été marquée par des agressions continuées contre les droits des personnes LGBTI en Ouganda. Ainsi, toute une semaine d'activités planifiées dans le cadre de la gay pride ont été **interdites** pour la deuxième année consécutive à Kampala et la police a été envoyée pour empêcher toute participation.

Selon Fred, la pression à laquelle est soumise la société civile résulte d'un engrenage ironique : au fur et à mesure que le gouvernement devient moins

responsable et moins sensible aux besoins de la population et plus soucieux de perpétuer sa domination, les gens se tournent vers la société civile, rendant ainsi l'État méfiant à l'égard de la société civile et de la confiance des citoyens :

*En raison de l'incapacité du gouvernement à garantir les droits fondamentaux du peuple, les OSC sont intervenues pour combler ce vide. La popularité croissante des OSC parmi la population, d'autant plus en période d'agitation politique où les Ougandais ont besoin d'un sens de direction et d'un leadership fort, ont créé un terrain fertile pour l'antagonisme entre le gouvernement et les OSC et les citoyens.*

Or, les nombreuses attaques ont eu un impact visible sur la société civile, raconte Fred :

*Les raids contre les OSC avaient une double mission : d'un côté, ils cherchaient à dissuader les organisations de mener des activités qui pourraient empêcher le président sortant de réaliser son ambition de rester président à vie, en les représentant comme travaillant « contre l'intérêt public » ou « contre la sécurité de l'État » ; de l'autre, ils visaient à ternir la réputation des OSC et à dissuader leurs donateurs de continuer à soutenir financièrement leur travail.*

*Les OSC opèrent dans un environnement très incertain. Pour continuer à travailler dans cet environnement hostile, certaines OSC ont eu recours à l'autocensure afin d'éviter d'être désinscrites. Cependant, ceci risque d'entamer la pertinence de ces OSC si elles n'osent pas s'attaquer aux problèmes qui inquiètent le plus les citoyens. Il existe aussi le risque que, dans un environnement où le respect des libertés fondamentales est de plus en plus négligé par le gouvernement, les restrictions imposées à l'exercice des droits fondamentaux se poursuivent sans relâche.*

La modification de la limite d'âge présidentielle met donc en lumière les défis généraux et persistants de la société civile en Ouganda, lorsqu'elle cherche à

encourager le débat, à demander la reddition de comptes et à revendiquer des droits, comme Fred l'indique :

*Les OSC fournissant des services continuent à fonctionner sans entraves notables de la part du gouvernement, tandis que celles travaillant pour les droits fonciers, pour la démocratie, pour la bonne gouvernance, pour la lutte contre la corruption et pour la transparence, continuent à faire face à des difficultés. D'autres OSC, principalement celles travaillant pour la démocratie et la gouvernance, sont perçues par le gouvernement comme étant des organisations politiques et partisanes, et comme des agents des gouvernements occidentaux, puisque leurs rôles comprennent le suivi des politiques et des actions du gouvernement, ainsi que la demande de reddition de comptes aux représentants du gouvernement.*

La société civile a répondu pour se défendre. Après le raid au GLISS, un groupe de 22 OSC s'est **rassemblé** devant ses bureaux en signe de solidarité, affirmant leur soutien à la Constitution. En novembre, Chapter Four Uganda, une organisation pour la défense des droits de l'homme, a publié un **guide** concernant les droits du personnel des OSC ciblées par un raid de la police. Ce guide comprenait également des tactiques pour y répondre. Fred conclut en suggérant que la société civile internationale peut également offrir son soutien :

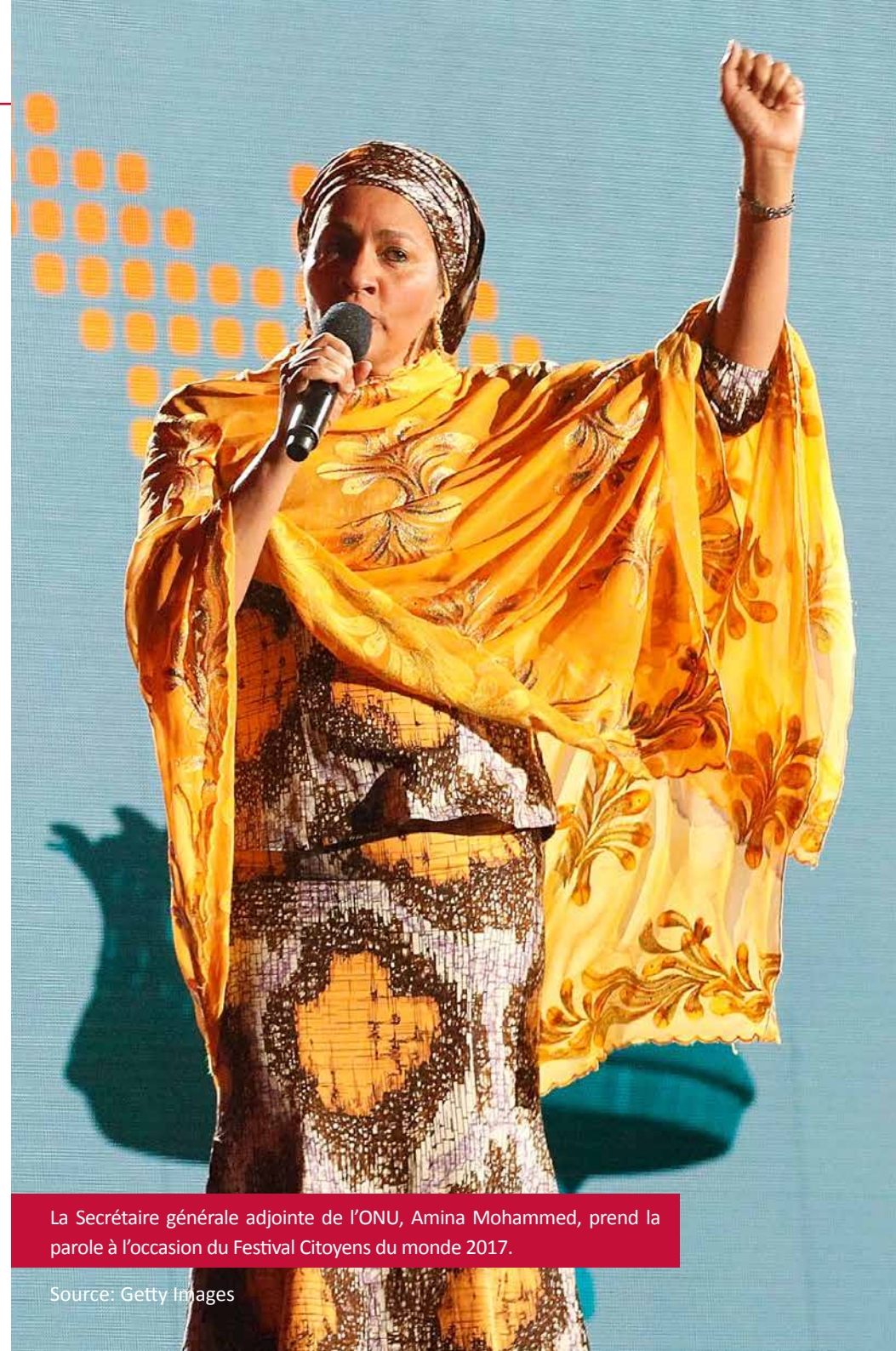
*Le soutien technique et financier fourni par la société civile internationale aux OSC en Ouganda sera crucial afin d'orienter l'Ouganda vers un gouvernement démocratique. Les partenaires internationaux peuvent également faire pression sur le gouvernement ougandais sur les questions de bonne gouvernance et les droits de l'homme comme une autre méthode d'exercer une influence. Les OSC internationales pourraient également créer un fonds dédié à la protection et à l'évacuation des défenseurs des droits de l'homme en cas d'urgence.*

*Plus important encore, les OSC internationales ont un rôle à jouer en soutenant les OSC locales dans leur travail visant à renforcer les compétences civiques parmi les citoyens et à protéger les droits fondamentaux. La bonne gouvernance et le respect des droits fondamentaux sont négligés lorsque la priorité du gouvernement est sa propre survie et son maintien au pouvoir. C'est aux OSC d'intervenir et de combler ce vide. Cette tâche serait impossible à accomplir sans le soutien des partenaires internationaux.*

## **ONU :** L'INFLUENCE GRANDISSANTE DU SECTEUR PRIVÉ SUSCITE DES INQUIÉTUDES QUANT À SON EMPRISE SUR L'ORGANISATION

Les membres de la société civile ayant participé aux événements de l'Assemblée générale des Nations unies à New York en septembre n'ont pas manqué de remarquer la présence importante du secteur privé. **Plus de 30** événements d'affaires se sont succédé pendant l'Assemblée générale, dont une première table ronde dédiée exclusivement aux chefs d'entreprise, au cours de laquelle une vingtaine de PDG ont pris part à une conversation avec Amina Mohammed, Secrétaire générale adjointe des Nations unies. Il s'agissait d'un événement sous invitation à destination du Forum du secteur privé et organisé par le Secrétaire général des Nations unies, en présence des chefs d'État et du Sommet des dirigeants du Pacte mondial des Nations unies.

Bien qu'il existe des exemples indiscutables d'actions du secteur privé ayant profité à la société civile – comme l'indique le **Rapport sur l'état de la société**



La Secrétaire générale adjointe de l'ONU, Amina Mohammed, prend la parole à l'occasion du Festival Citoyens du monde 2017.

Source: Getty Images

**civile de 2017** axé sur le secteur privé – son implication croissante dans la gouvernance mondiale suscite également des inquiétudes au sein de la société civile. Pour la société civile, il s'agit notamment de savoir si le secteur privé a un accès privilégié et meilleur que celui offert à la société civile, et si la qualité de l'espace pour la société civile s'en ressentira en conséquence. Aussi, est-il nécessaire de savoir quel est l'impact de la participation du secteur privé dans la reddition de comptes et dans la transparence du processus décisionnel ; dans quelle mesure les programmes progressifs et fondés sur les droits peuvent être poursuivis, y compris ceux mettant en question les répercussions des entreprises sur les droits de l'homme ; et si les programmes privilégieront les intérêts des entreprises.

Le rôle croissant du secteur privé dans les institutions des Nations unies, constaté par la multiplication des réunions autour de l'Assemblée générale, est en partie motivé par des pressions financières : les coupes budgétaires des États membres obligent l'organisation à trouver des financements ailleurs (*voir décembre*). Mais cela représente aussi, en partie, une adhésion des institutions des Nations unies aux partenariats privés en tant que moyen souhaitable pour la réalisation de ses priorités. **Thea Gelbspan**, du **Réseau-DESC**, explique comment les relations avec le secteur privé ont été renforcées par la volonté de faire avancer les ODD et les préoccupations que cela a créées dans la société civile :

*Toutes les agences et tous les bureaux des Nations unies sont soumis aux cadres adoptés et appliqués par le système de l'organisation, y compris les **ODD 2017** sur la revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable. L'objectif stipule clairement que « le programme pour le développement durable nécessite des partenariats entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile ». Il cite un besoin d'action urgent pour « libérer le pouvoir transformateur de milliards de dollars de ressources privées ». À cause des ODD 2017, le système des Nations unies a malheureusement consacré le mandat d'explorer des partenariats avec des entreprises et des investisseurs privés pour ses différentes agences et opérations.*

*Face à ces développements, les membres du Réseau-DESC ont exprimé leur inquiétude grandissante au sujet de ce qu'ils ont appelé la **séquestration** des processus et des institutions des Nations unies. Cette séquestration orchestrée par le secteur privé fait référence aux moyens par lesquels une élite économique sape la réalisation de nos droits et de notre environnement en exerçant une influence indue sur les décideurs et les institutions publiques. L'assouplissement des réglementations, l'affaiblissement des pouvoirs régulateurs, le financement des élections, l'utilisation des forces de sécurité de l'État contre les communautés locales, l'ingérence judiciaire et le pantouflage ne sont que quelques exemples de cette séquestration soulevés par les membres du Réseau-DESC.*

*Nous sommes préoccupés par le fait que même les agences et les bureaux des Nations unies les plus progressistes sont devenus vulnérables à la menace de la capture des entreprises. Par exemple, le 16 mai, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a annoncé un nouveau partenariat de cinq ans avec Microsoft, consistant en une subvention de 5 millions de dollars et un engagement d'aide bénévole. Les membres du Groupe de travail sur la responsabilisation des entreprises du Réseau-DESC (GTRE) ont exprimé leurs **inquiétudes** quant à l'effet réel ou perçu que ce partenariat aura sur l'indépendance du HCDH.*

*Nous avons été témoins d'une série d'attaques contre des défenseurs des droits de l'homme qui avaient été confrontés à des violations de droits provoquées par des activités du secteur privé... Malheureusement, au fur et à mesure que le système des Nations unies a forgé de plus en plus de partenariats avec le privé, la capacité de ses mécanismes de protection des droits de l'homme pour faire respecter efficacement des normes universellement reconnues pourrait être compromise, notamment auprès des acteurs qui estiment que ces normes ne s'appliquent pas à eux. De même pour la capacité du système à fournir une protection aux défenseurs des droits de l'homme en danger.*

En réponse à cette situation, Thea expose certaines mesures pouvant être prises et que son réseau a déjà proposé :

*Un défi de cette ampleur requiert de véritables efforts collectifs – au-delà des frontières et des régions – afin de faire face à ces tendances et de promouvoir des approches alternatives pour favoriser un développement durable prônant le respect des droits de l'homme et de ceux défendant ces droits.*

*Le GTRE a joué un rôle central dans les revendications conduisant le CDH à créer un **Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les sociétés transnationales et autres entreprises commerciales** pour débiter la rédaction d'un traité contraignant sur les sociétés transnationales et les droits de l'homme (voir octobre). Dans le cadre de ce travail, les participants du GTRE ont soulevé à maintes reprises la question de la séquestration par le privé, ainsi que la possibilité d'utiliser le processus des Nations unies et l'attention internationale qu'il attire pour faire face à cette tendance au niveau national. Maintenant que les négociations ont avancé, les membres du Réseau-DESC attirent l'attention sur le risque de séquestration du processus de rédaction du traité par les entreprises et préconisent des lignes claires à respecter en terme de participation du secteur privé.*

*Ce n'est pas la première fois que le système des Nations unies est aux prises avec la menace d'une influence indue que les entreprises ou les secteurs industriels peuvent exercer sur des traités ou sur des organismes censés réglementer les pratiques du privé. Il existe des précédents. La Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac reconnaît explicitement le conflit d'intérêts irréconciliable entre l'industrie du tabac et les questions de santé publique. Nous pouvons insister sur la nécessité de lignes claires capables de maintenir les intérêts du secteur privé en dehors des espaces qui ne sont pas appropriés à leur participation.*

*En tout état de cause, les droits de l'homme sont des normes claires, universellement acceptées et non négociables impliquant des obligations claires pour les États et, ultérieurement, des responsabilités pour les acteurs non étatiques, y compris ceux du secteur privé. Les droits de l'homme transcendent le système des Nations unies et le champ d'application de la loi. Ils sont pour l'essentiel issus de longs héritages de luttes menées par les mouvements sociaux et par les communautés pour une vie digne. Nous devons être solidaires afin de soutenir ces valeurs partagées face aux efforts répétés pour livrer les affaires publiques aux forces du marché.*